

429

L'AUT' JOURNAL

Septembre 2024 • avec une apostrophe pour apostropher



Juliette Béliveau



Juliette Petrie



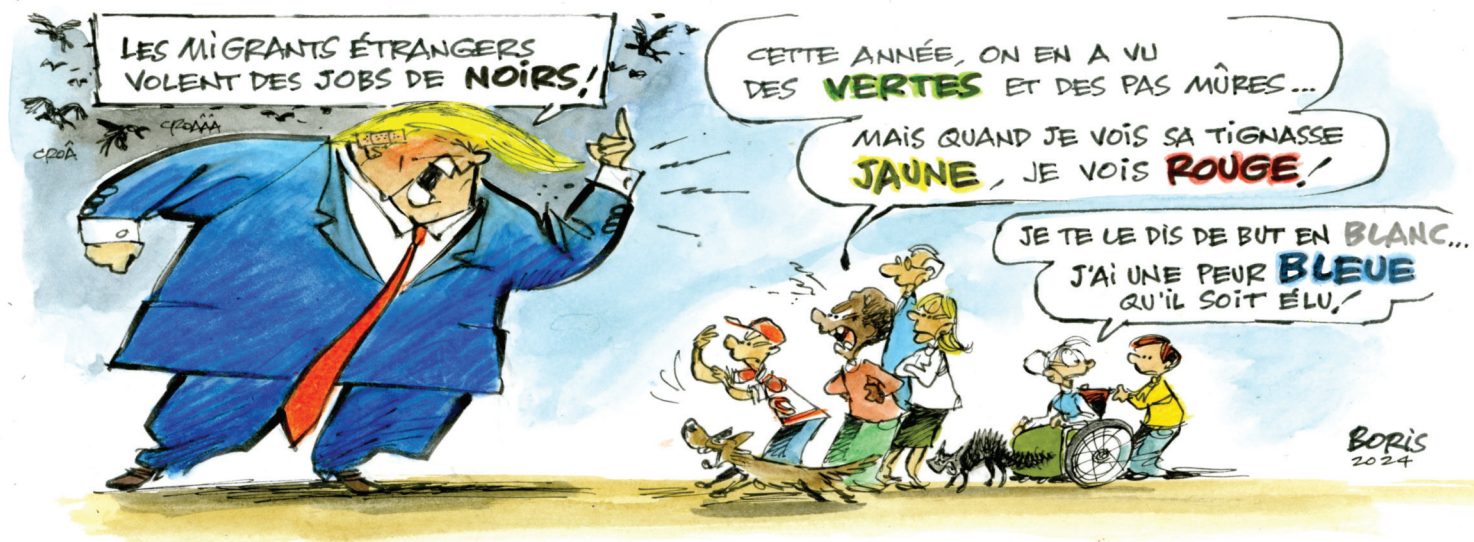
Juliette Huot



LE RIRE QUÉBÉCOIS SE CONJUGUE AUSSI

pages 10-11

AU FÉMININ



Un été comme ça...

Michel Rioux

Un dicton veut que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas... On peut dire la même chose des années, qui apportent de leur côté leur lot de surprises.

Ainsi, l'année dernière, le Québec vivait sous l'emprise de feux qui ont dévasté des dizaines de milliers de kilomètres carrés de forêts. Nous avons même exporté une fumée épaisse jusqu'à la ville de New York, qui n'en demandait pas tant. Et ces feux ont pu se développer en raison d'un manque criant de pluie.

Cette année, nous avons vécu une situation absolument contraire. Quelques feux habituels, bien sûr. Mais surtout une série de déluges qui ont inondé les sous-sols de centaines de maisons sur tout le territoire québécois. Les météorologues indiquent qu'il s'est déversé 454 millimètres de pluie jusqu'à maintenant, une année record.

Ces intempéries qui ont mis à la rue des centaines de citoyennes et de citoyens ont fait passer de mauvais quarts d'heure aux politiciennes et politiciens. Une journaliste faisait remar-

quer à François Legault que six jours après les sinistres, le seul terrain où il avait été vu était un terrain de... tennis! Et Valérie Plante qui a dû s'excuser de son absence, pour tenter quelques jours plus tard de se racheter en descendant dans le cratère creusé par le bris d'une importante conduite d'eau.

L'ANNÉE DES ANGLAIS

Mais il n'y a pas que cette année où on assiste à des rebondissements... Il y en eut une autre, marquante et sanglante celle-là, il y a 265 ans ces jours-ci.

L'historien Gaston Deschênes a publié il y a quelques années *L'Année des Anglais*, qui raconte comment les habitants de la Côte-du-Sud, de Kamouraska à Lévis, ont subi la guerre de la Conquête. Il décrit les opérations menées par les capitaines George Scott, Joseph Goreham et leurs troupes, qui ont ravagé la région, terrorisé la population, pillé les propriétés et incendié les fermes au début de septembre 1759.

Il est intéressant de rappeler que l'ancêtre de Philippe Couillard, Jean-Baptiste, est mort à 30 ans, tué à Montmagny par les Anglais. Comme trois autres membres de sa famille tués

avec lui, il n'acceptait pas cette défaite et avait fait le coup de feu avec les soldats de Goreham. Un monument érigé en leur honneur a été dévoilé sur les lieux, 250 ans après les faits. Curieusement, la chronique locale n'a pas signalé la présence de Philippe à cet événement...

LES DAMNÉS DE LA TERRE...

Qui a suivi dans *The Gazette* la saga de la langue utilisée dans les soins aux patients aura compris que les anglophones ont enfourché un nouveau cheval de bataille. Un lecteur d'un pays étranger serait autorisé à croire que les Ouïghours de Chine et les Rohingyas de Birmanie ont désormais de la compagnie dans la vaste confrérie des damnés de la terre... Depuis des semaines, ce quotidien, jour après jour, dénonce une situation qui n'existe pas. Les droits des anglophones ne sont aucunement remis en cause par la directive reliée à l'application de la loi 96.

Sont montés au créneau ces ardents défenseurs des droits et des libertés que sont Julius Grey et Eric Maldorf. « La directive sur le langage utilisé dans le domaine de la santé est immorale et dangereuse. Le gouvernement de la CAQ est prêt à sacrifier les droits constitutionnels fondamentaux à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne pour atteindre ses objectifs linguistiques », ont-ils écrit dans ce journal de combat.

, c'est un député libéral élu à l'Assemblée nationale, Gregory Kelley, qui a donné l'heure juste, comme en témoigne cet extrait du *Journal de Montréal*. « M. Kelley estime que la députée libérale fédérale, Emmanuela Lambropoulos, est "allée trop loin" en affirmant que les anglophones n'ont pas accès à des services de santé au Québec depuis l'adoption de la loi 96. "Ce n'était pas vrai", a dit le député. Non seulement les droits des anglophones ne sont-ils pas brimés par la loi 96, mais ils sont en plus protégés, a ensuite admis le député libéral. »

BLACK JOBS

On sait comment Donald J. Trump inonde plusieurs fois par jour les réseaux sociaux de propos, disons-le, bizarres, saugrenus ou encore dangereusement incendiaires.

L'une de ces perles – si on peut dire – a été proférée quand il a dénoncé le fait que les migrants étrangers arrivaient aux USA et volaient « des jobs de Noirs »... C'est Michelle Obama qui s'est chargée de la réplique. « Si je comprends bien, a-t-elle dit faisant allusion à son mari et à Kamala Harris, M. Trump veut lui aussi une "job de Noir"! »

Un été chaud sur tous les fronts! ◀

BONNE RENTRÉE

Le Syndicat de Champlain souhaite une excellente rentrée scolaire à tous ses membres ainsi qu'aux élèves. Ensemble, faisons de cette année une réussite !



Les filles de Jeanne

C'est dans le village de Saint-Barnabé que Marie donne naissance, le 10 novembre 1885, à Maria Oliva Diana Melançon, qu'on appellera Maria. Marie Lapointe et Sévère Mélançon – c'est ainsi qu'il prononce son patronyme au XIX^e siècle – se sont mariés à Yamachiche, là où depuis quelques générations habitent les Tousignant dit Lapointe et les Mélançon. Déjà dans la quarantaine, Sévère est veuf depuis un an. Il avait épousé Marie Bellemare en premières noces quand elle n'avait que seize ans et à la mort de celle-ci, peu après son dernier accouchement en septembre 1883, ils avaient six enfants de moins de dix ans.

Or, il était impératif qu'un veuf avec enfants se remarie, surtout s'il était cultivateur. Sévère a la chance de rencontrer une institutrice de 25 ans, Marie Lapointe, qui amène avec elle, non seulement sa connaissance de la lecture et de l'écriture, mais aussi 100 piastres et « un lit garni, une vache à lait, une mère moutonne, du mobilier dont une armoire », ses vêtements, le tout évalué à 240 piastres, héritage de son père. Ces biens lui permettent de renoncer à ses douaires, préfix et coutumier, dans son contrat de mariage.

Marie Lapointe vient de coiffer sainte Catherine quand elle accepte d'épouser le veuf Mélançon. Elle abandonne son métier d'institutrice aux conditions difficiles et au maigre salaire de moins de 100\$ par année. Les écoles de rang de la Mauricie sont parmi les plus mal pourvues en mobilier et en matériel pédagogique. David Lefebvre, l'oncle de Marie, occupe le poste d'inspecteur d'écoles de 1867 à 1897. Il déplore la faible rémunération des institutrices, qui ne peuvent s'en tirer « que par le jeûne et le dénuement et non par la connaissance des mathématiques ».

En effet, les salaires sont particulièrement bas à Yamachiche, municipalité dont la grande superficie requiert plusieurs écoles entre lesquelles doivent être réparties les sommes allouées à la masse salariale. En 1878, une institutrice d'Yamachiche ayant un brevet d'enseignement élémentaire reçoit 50\$. En bon inspecteur, Lefebvre insiste sur l'usage de l'ardoise pour chaque élève et, en apôtre de l'instruction publique, il voudrait prolonger leur fréquentation scolaire. En 1881, il déplore aussi que certains parents n'envoient leurs enfants à l'école que pour les préparer à la première communion. ◀

La question nationale

Pour une représentation québécoise distincte aux Jeux d'hiver de 2026

Le Québec et les Olympiques

André Binette



Photo : CANVA

Il faut souligner qu'au moins cinq États non souverains participaient aux épreuves olympiques de Paris.

Les 33^e Jeux olympiques d'été viennent d'avoir lieu à Paris. Les 34^e sont prévus pour Los Angeles dans quatre ans. De leur côté, les 25^e Jeux d'hiver auront lieu dans le nord de l'Italie en 2026.

Peut-on espérer que le Québec y sera représenté? La question se pose d'autant plus que la vaste majorité des pays qui ont envoyé des athlètes à Paris étaient nettement plus pauvres et plus petits. Le monde célébrait les îles Comores, le Sud-Soudan et autres Sainte-Lucie, mais le Québec n'y était pas.

La réponse facile est qu'il y sera s'il devient souverain. Cependant, il faut

souligner qu'au moins cinq États non souverains participaient aux épreuves olympiques : la Palestine, Hong Kong, Porto Rico, les Îles Vierges britanniques et les Îles Vierges américaines. Les Jeux olympiques sont très politiques.

La Palestine était présente sans le consentement d'Israël, qui s'y trouvait également. Hong Kong fait manifestement partie de la Chine, qui a écrasé son autonomie. Porto Rico et les Îles Vierges américaines sont des colonies des États-Unis; la première a été arrachée à l'Espagne dans une guerre en 1898, et les secondes ont été vendues par le Danemark au cours de la Première Guerre mondiale. Les Îles Vierges britanniques, situées elles aussi dans les Antilles, comptent 35 000 personnes.

De plus, contrairement à la perception générale, le Royaume-Uni dans son ensemble n'est jamais représenté aux Jeux olympiques. La délégation britannique représente la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord, ce qui exclut l'Écosse et permet par conséquent à celle-ci une représentation sportive internationale qui est distincte. Les athlètes écossais n'étaient pas présents aux Jeux à ma

connaissance, mais ils réussissent parfois à se qualifier pour les tournois mondiaux de soccer ou de rugby.

Le Royaume-Uni et les États-Unis permettent donc en l'occurrence ce que le Canada n'autorise pas : à savoir, une présence séparée d'une entité politique non souveraine aux Jeux olympiques. Bien sûr, le Canada n'est pas seul dans son refus. La France n'accepte pas une délégation corse ou bretonne, l'Espagne une délégation catalane ou la Belgique l'envoi d'athlètes flamands.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que le blocage ne vient pas du Comité international olympique, qui se plie aux positions des États. Il vient uniquement d'Ottawa. La position fédérale est prévisible, mais ce qui est aberrant c'est que le gouvernement du Québec ne la conteste pas.

On aurait pu s'attendre à ce qu'un État non souverain, qui tient tant depuis plus d'un demi-siècle à développer sa personnalité internationale tous partis politiques confondus, aurait depuis longtemps cherché à la prolonger sur la scène olympique et à en faire une priorité. Quelle jolie bataille politique en perspective! Comme pour la culture, qui demeure sous-financée, nous méconnaissons l'impact du sport sur le rayonnement du Québec.

Dans les années cinquante, Félix Leclerc et Maurice Richard n'étaient-ils pas les premiers ambassadeurs du Québec à l'étranger? Bien avant Céline, Félix remplissait des salles en France et le Rocket faisait courir les foules à New York et à Chicago. En ce domaine comme en d'autres, on dirait que personne ne réfléchit de manière stratégique.

Comme il se doit, nos meilleurs athlètes sont présents dans les Jeux d'hiver, mais ils patinent ou skient à l'intérieur d'une délégation de culture différente. Tous les athlètes qui représentent le Canada méritent respect et sympathie, mais où sont notre fierté et notre identité? Il devrait y avoir, d'ici les Jeux d'hiver de 2026, un effort public et



insistant du gouvernement du Québec pour une représentation québécoise distincte.

Cela doit faire partie d'un programme cohérent et complet d'affirmation de notre nation, et cela doit être un objectif majeur de la diplomatie québécoise. C'est une vitrine internationale beaucoup plus importante qu'ouvrir une délégation en Israël. Le gouvernement du Québec n'a pas les bonnes priorités internationales.

Heureusement, il y a eu Céline, encore elle, pour sauver l'honneur de la francophonie et de la culture française à la cérémonie d'ouverture. La France l'a invitée à chanter Piaf parce qu'il n'y a plus aucune icône culturelle de cette envergure dans l'Hexagone. Une femme qui vient d'une banlieue de Montréal appelée Charlemagne a exprimé une forme de grandeur que sa tragédie personnelle a accentuée.

Même le *Irish Times* a titré à Dublin que les Jeux pouvaient commencer parce qu'elle avait chanté. La personnalité internationale de Céline Dion est bien plus grande que celle du Québec.

Elle vient d'atteindre un nouveau sommet parce que, pour la première fois, elle combine le sport et la culture au niveau planétaire.

On ne prend pas de notes à Québec? Le sport fait partie de la culture! Il est permis de se réveiller.

On ne peut pas s'en remettre éternellement aux individus québécois qui percent dans tous les domaines sur la scène internationale. À un moment donné, on ne peut plus se contenter de prendre note des réussites personnelles de nos gens et de s'en faire une fierté discrète. Il faudra s'ouvrir les yeux et reconnaître que notre inventivité et notre créativité, qui foisonnent, découlent d'une grandeur collective qui leur a donné naissance.

Lève-toi, Québec.
Tu as beaucoup, à ce monde, à donner.
Souviens-toi de ta dignité et de ta beauté. ◀

L'auteur est avocat constitutionnaliste

Le billet
Michel Rioux 1

La politique québécoise
Sylvain Martin 14

La politique canadienne
Monique Pauzé 4

Le mouvement des femmes
Marie-Claude Girard 15

L'environnement
Marc Nantel 5

Le point d'orgue
Olivier Dumas 16

L'immigration
Anne Michèle Meggs 6

Le troisième œil
Pierre Jasmin 16

La langue
Charles Castonguay 7

Nécrologie
Pierre Dubuc 8

La page éditoriale
Simon Rainville 9

Le mouvement syndical
Oriane Dorais 13

L'AUT' JOURNAL
Septembre 2024 - avec une apostrophe pour apostropher

4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,
Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236
Internet : info@l'autjournal.info

Envoi de publication canadienne
Numéro de convention : 40050148

2024, Dépôt légal
Bibliothèque nationale
ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs
syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho

Mon syndicat, bien plus qu'une convention

Enseigner au collégial 2022

#Syndicalisme 2.0

+ Autonomie professionnelle

RENFORCER le réseau COLLEGIAT

DOCUMENT DE RÉFLEXION

Fédération de l'enseignement collégial (CSQ)

fec.lacsq.org

Extraits

Le discours biaisé de nos médias sur la Palestine

Rachad Antonius

Nous publions ci-dessous des extraits du livre de Rachad Antonius, « La Conquête de la Palestine. Une guerre de cent ans. » (Écosociété, 2024)

ISRAËL EN SITUATION DE LÉGITIME DÉFENSE ?

C'est sans doute l'idée la plus farfelue dans le débat actuel. Le fait que des ministres, des premiers ministres, des éditorialistes, des chefs d'antenne répètent qu'Israël a « le droit de se défendre » après l'attaque du 7 octobre 2023 est un indicateur fort de l'intériorisation du récit israélien par les élites politiques et médiatiques en Occident, combinée à une incompréhension par ces élites de ce qui se passe sur le terrain.

Ceux et celles qui font valoir le mythe selon lequel Israël ne fait que se défendre feignent d'oublier des données empiriques pourtant évidentes. Rappelons que depuis 1967, Israël occupe militairement les 22 % du territoire restant de la Palestine et prend des mesures quotidiennes pour consolider cette occupation. Il existe un large consensus mondial, y compris chez les alliés les plus fidèles d'Israël, voulant que les territoires palestiniens conquis, c'est-à-dire la Cisjordanie (incluant la partie arabe de Jérusalem) et Gaza, sont des territoires occupés militairement et qu'Israël n'a pas le droit de les conserver.

La quatrième Convention de Genève de 1949, qui protège les civils en temps de guerre, notamment en territoire occupé, est reconnue par l'ensemble des puissances occidentales comme étant applicable en Cisjordanie et à Gaza. Or, Israël installe sa propre population en territoire occupé, en violation de l'article 49 de cette convention. Rappelons aussi qu'Israël contrôle toutes les frontières de la bande de Gaza et lui impose un blocus qui l'étouffe depuis 17 ans.

Le droit international reconnaît aussi à un peuple occupé le droit de se défendre, y compris par la lutte armée. Ce sont donc les Palestiniens qui sont en posture de défense et non pas Israël, qui est clairement en posture d'agression. La guerre actuelle vise à maintenir l'occupation et à chasser le maximum de Palestiniens en rendant leur vie dans la bande de Gaza impossible. Si l'objectif réel était de faire disparaître le Hamas afin de se protéger, il y aurait une excellente façon de le faire : c'est de lui faire perdre sa raison d'être, en établissant une paix véritable et en mettant fin à l'occupation.

(...)

DES ILLUSTRATIONS

Qu'on en juge par un indicateur fort : plusieurs mois après le début de l'offensive israélienne, les grands médias continuent de parler de la « guerre entre Israël et le Hamas » alors que le massacre intentionnel de civils (au moins les deux tiers des 35 000



La guerre actuelle vise à maintenir l'occupation et à chasser le maximum de Palestiniens en rendant leur vie dans la bande de Gaza impossible.

personnes tuées) se déroule sous nos yeux.

Même si, de toute évidence, cette représentation du conflit est objectivement fautive, elle a été répétée en boucle, comme une incantation, et a fini par s'imposer dans l'imaginaire comme une évidence, une « vérité alternative » ou *fake news*.

En février 2024, j'ai écrit à un journaliste qui avait qualifié le massacre de « guerre entre Israël et le Hamas » pour lui demander combien de morts de civils ça prendrait pour qu'il accepte l'idée qu'il s'agit d'une guerre contre les Palestiniens, et non pas contre le Hamas.

En réponse, il a accepté de réaliser une entrevue avec moi sur la question.

Or, la direction du journal a refusé de publier son article, sous prétexte qu'il ne tenait compte, selon elle, que d'un seul point de vue. Cela signifie que, même si c'est le point de vue d'Israël qui est repris en permanence et partout, dans les rares occasions où une autre perspective est présentée, il faut quand même rappeler le narratif dominant qui falsifie la réalité et le présenter comme la version légitime de l'histoire, même si celle-ci est contredite par les faits.

(...)

LA HASBARA

Ce n'est pas un hasard si le récit israélien a fini par s'imposer, à toutes fins pratiques, comme la « vérité par défaut ». Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : la culpabilité par rapport au génocide des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, la proximité culturelle entre Israël et l'Occident, le fait que le projet sioniste est aussi un projet colonial occidental qui a été conçu et réalisé en collaboration avec les puissances occidentales, et les réalisations technologiques israéliennes qui en font un partenaire privilégié pour l'Occident.

Il y a toutefois un facteur supplémentaire qui joue un rôle important, à la fois dans le milieu des médias et auprès des élus : c'est la propagande systématique, bien organisée et bien financée d'Israël. Cette propagande fait partie intégrante de la stratégie de conquête de la Palestine, présentée comme une entreprise hautement morale.

Les stratèges sionistes l'ont appelée *hasbara*, ou « diplomatie politique », ou encore « explication » – un euphémisme pour dire propagande et désinformation. Israël a mis sur pied plusieurs programmes et institutions dont la fonction essentielle est la *hasbara*. Il existe, par exemple, un programme de bourses offertes aux jeunes citoyens juifs vivant à l'extérieur d'Israël, qui leur fournit des outils pour influencer leurs réseaux respectifs dans leur pays d'origine (surtout occidentaux).

Aux États-Unis, une initiative connue sous le nom de AIPAC (American Israel Public Affairs Committee) a pour fonction principale de s'assurer que les élus américains vont voter dans le sens souhaité par Israël sur toutes les questions qui le concernent : appui politique, aide militaire, coopération, etc. De nombreuses études se sont penchées sur l'influence de l'AIPAC. Or, les orientations politiques dominantes aux États-Unis, surtout celles des grands médias américains, établissent une norme suivie ailleurs dans le monde occidental.

Ce qui est affirmé de façon consensuelle par CNN, le *New York Times* ou le *Washington Post* devient ce qu'il est acceptable de dire, y compris au Canada. Cela ne s'applique pas aux chaînes telles que Fox News, qui se situe bien plus à droite que les autres. De plus, les orientations politiques sur le Proche-Orient associées à la mouvance démocrate – très biaisées en faveur des politiques israéliennes – sont généralement considérées comme « modérées » et le fait de s'aligner sur elles est vu comme un gage d'objectivité.

Ces orientations politiques affectent la couverture médiatique au Canada et en diverger est souvent interprété comme une marque de biais journalistique qui contrevient au code de déontologie. Si Radio-Canada, par exemple, s'aventurait à faire référence au système d'apartheid en Israël, ou au nettoyage ethnique, ou encore au génocide en cours, les journalistes responsables de la diffusion de cette nouvelle se feraient vite ramener à l'ordre par la haute direction de la société d'État et seraient sans doute blâmés par l'Ombudsman. Même le simple fait d'inviter un expert qui proposerait une analyse critique d'Israël peut mettre les journalistes sur la sellette... ◀

La mobilisation syndicale

La mobilisation, c'est le nerf de la guerre. Cette phrase, qui semble galvaudée tellement elle est a été utilisée par tous les dirigeants syndicaux, demeure bel et bien d'actualité.

Ces dernières années ont vu l'inflation et les taux d'intérêt monter, nous connaissons de plus en plus une rareté de la main-d'œuvre, ce qui a obligé les employeurs à réagir. On aurait dû voir une nette progression des salaires et un rééquilibrage des taux horaires selon les emplois. Si les chiffres semblent montrer cela dans certains secteurs, pour l'administration publique, le constat est différent.

Nous sommes fort.es

On va recommencer à entendre qu'il faut « respecter la capacité de payer du contribuable », les élus.es nous diront qu'ils doivent « gérer de façon responsable » au moment où nous devons négocier nos conventions collectives. Ces refrains nous les connaissons, mais ils ne peuvent plus représenter les seuls arguments pour nous faire accepter d'autres compromis, nous qui avons déjà sacrifié de nos avantages passés au profit du bien commun. Pour contrer ces messages qui rempliront l'espace médiatique, notre seule riposte sera la mobilisation des membres.

Nous devons serrer les rangs afin de faire valoir la qualité des services que nous rendons jour après jour aux citoyens, malgré les enjeux d'une pandémie mondiale et les années de pertes de notre pouvoir d'achat. Cette mobilisation sera primordiale en 2025, dernière année de la convention collective à la Ville de Montréal. Votre avis sera sollicité bientôt à ce sujet. Participons toutes et tous à l'amélioration des conditions de travail des Cols blancs.

L'équipe du SFMM (SCFP)

sfmm429.qc.ca



Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – SCFP



Louise Chabot

Députée de Thérèse-De Blainville

450-965-1188

louise.chabot@parl.gc.ca

8, rue Saint-Charles
Sainte-Thérèse QC J7E 3J9

Une voix forte à Ottawa pour les gens d'ici !

La politique canadienne

Des témoignages éclairants sur la crise climatique

Connivence entre banques, pétrolières et le PLC

Monique Pauzé

Quand on parle d'environnement au fédéral, on ne peut que constater que le gouvernement Trudeau fait semblant d'agir et ce qu'il fait, il le fait du bout des lèvres. Un gouvernement conservateur ne sera pas plus enclin à bouger.

Les PDG des cinq grandes pétrolières canadiennes et ceux des cinq banques ont comparu en juin dernier au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes. Je suis membre de ce comité. J'ai donc été témoin de leurs propos que je qualifie d'indécents. Autant les uns que les autres se moquent éperdument des émissions de GES, des engagements du fédéral dans l'Accord de Paris et conséquemment de la crise climatique.

Alors que le secteur pétrolier défend ses profits records et sa volonté d'augmenter la production, le secteur bancaire reconnaît le rôle important qu'il doit jouer et assure que nous devons progressivement détourner l'économie de l'utilisation intensive de carbone... Mais, déclare le PDG de la Banque

Royale, nous n'en sommes pas encore là.

Comme si on avait du temps devant nous, comme si les forêts ne brûlaient pas déjà, comme si les inondations n'étaient pas courantes sur notre planète, comme si les pluies abondantes ne faisaient pas assez de dommages ici même au Québec, comme si la santé des populations n'était pas en jeu, comme si la perte de biodiversité n'était pas drastique, comme si les terres agricoles n'étaient pas menacées par les changements climatiques.

D'où vient l'assurance des pétrolières que le gouvernement écoute? D'où leur vient la justification d'accroître la production de pétrole?

DES TÉMOIGNAGES

Écoutons M. Kruger de Suncor lors de son témoignage devant le Comité :

« Le Canada a la chance d'avoir une abondance de pétrole et de gaz, soit la quatrième réserve de pétrole la plus importante au monde. Il s'agit d'une quantité que les Canadiens ne pourraient consommer en plus d'un siècle. C'est ici que les occasions entrent en jeu.



Au Canada, les cinq banques canadiennes sont toutes classées dans le premier tiers du palmarès mondial du financement des hydrocarbures.

Fournir de l'énergie abondante, abordable et produite de façon responsable, avec des taux d'émissions plus faibles, aux personnes partout dans le monde, dont les alliés qui s'inquiètent de plus en plus de la sécurité énergétique. »

Rappelons que Suncor a vendu ses parts dans l'éolien et le solaire.

Et que dit M. Jon McKenzie de Cenovus Énergie inc.?

« Tandis que le bouquet énergétique mondial se diversifie, toutes les études crédibles indiquent que nous continuerons d'avoir besoin de toutes les formes d'énergie, notamment de pétrole, pour aider à répondre à la demande croissante d'énergie dans le monde. Ce pétrole, il faudra le produire quelque part et ce devrait être au Canada, où nous avons certains des règlements les plus rigoureux au monde et des valeurs environnementales, sociales et de gouvernance qui dominent l'industrie. »

En même temps que M. McKenzie nous parle de règlements plus rigoureux, certains PDG se sont plaints de trop de réglementation. Cherchez l'erreur. En fait, il n'y a pas d'erreur. On veut moins de réglementation, plus de production et tant pis pour la crise climatique.

Les pétrolières veulent nous convaincre que le pétrole des sables bitumineux est du pétrole vert. Le gouvernement abonde dans le même sens et annonce cinq mesures fiscales totalisant 82 milliards \$ d'ici 2035 pour les aider dans leurs fausses solutions.

Au Canada, les cinq banques canadiennes sont toutes classées dans le premier tiers du palmarès mondial du financement des hydrocarbures. Leurs investissements représentent 13 % du financement mondial dans un pays qui compte pour 0,5 % de la population.

Leurs arguments sont les mêmes que ceux des pétrolières, leurs solutions

également : nucléaire, captage et stockage de carbone, et de l'argent public pour l'utilisation des énergies renouvelables. Pas étonnant quand on connaît le chevauchement qui existe entre certains administrateurs des banques et ceux des entreprises de combustibles.

Dans les deux derniers budgets, des milliards \$ seront consacrés à des technologies prisées des pétrolières et des banques : la capture et le stockage de carbone, le nucléaire. Ces solutions, qui sont celles de l'industrie, coûtent une fortune aux contribuables alors que des alternatives existent.

Les énergies renouvelables comme l'hydroélectricité et les énergies éolienne et solaire sont moins coûteuses que les énergies fossiles selon une étude de l'Agence internationale de l'énergie et le nombre d'emplois dans les énergies renouvelables s'accroît dans le monde. Quand les libéraux vont-ils baser leurs politiques sur la crise climatique plutôt que sur les pleurnichages des pétrolières?

Au Québec, notre énergie est renouvelable, propre, issue d'une ressource reconnue comme faisant partie du bien commun et elle est nationalisée. ◀

L'autrice est députée du Bloc Québécois



UN SYNDICAT POUR TOUT LE MONDE

UNIFOR
lesyndicat | Québec
uniforquebec.org

Les environnementalistes, des groupes d'intérêt comme les autres?

Le caribou
ou le canari dans la mine

Marc Nantel

En août 2024, dans une entrevue à Radio-Canada, Pierre Dufour, député caquiste, tentait de défendre son gouvernement sur sa politique de protection des caribous du Québec qui était contestée par Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement au fédéral.

Son argument tenait sur l'importance de prendre des décisions en tenant compte de l'économie, des emplois, de l'environnement et de la faisabilité de sauver l'espèce. Il rappelait au public qui l'écoutait que tous les dossiers que doivent traiter les gouvernements faisaient face à différents groupes d'intérêts et que le rôle du gouvernement était de tenter de prendre des décisions équilibrées en tentant de répondre aux besoins de la majorité des gens, mais que ce n'était pas possible de plaire à tout le monde.

J'avoue que sa sortie médiatique, qui se voulait porteuse d'un message soi-disant de grande sagesse et pragmatique, m'a irrité. Il mettait les groupes environnementaux et les compagnies sur un pied d'égalité. Pour lui, ce sont tous des groupes d'intérêts.

Un activiste environnemental chercherait selon lui à défendre un intérêt personnel au même titre qu'un industriel cherche à développer son projet. La protection de l'environnement serait donc juste un enjeu comme les autres.

La protection de la vie se situerait au même niveau que le développement économique. Ce qui revient à dire, dans le cas du caribou, que sa survie a le même poids que le développement d'une entreprise.

Il est à noter qu'aucun gouvernement n'oserait présenter les enjeux sous cet angle de peur de perdre des votes. Il va plutôt présenter l'enjeu comme le besoin de créer des emplois payants ou d'éviter de perdre des emplois. Il ne faut surtout pas que la population paie le prix d'une décision qui chercherait à protéger les caribous.

Dans cette stratégie, les victimes ne sont plus les caribous, mais les travailleurs. Pour lui, il est faisable de continuer l'activité forestière et de protéger le caribou même s'il est prouvé que, depuis des décennies, la population baisse de façon catastrophique. Le gouvernement devient donc le grand défenseur du travailleur, même si le prix à payer risque de mettre en danger la survie de l'humanité.

COMMENT GÉRER
SANS RIEN CHANGER

Ceci a amené le gouvernement de la CAQ à trouver une solution qui lui permettrait, selon lui, de protéger les caribous en danger. À Val d'Or, les caribous restants ont été capturés et mis dans des cages afin de les mettre à l'abri des prédateurs. La même stratégie est appliquée dans Charlevoix et en Gaspésie.



Photo : CANVA

Nous devons comme électeurs exiger des changements majeurs dans la mission des élus. La qualité de nos écosystèmes devrait toujours être la priorité.

Ainsi, les industries forestière et minière peuvent continuer à détruire tout le territoire sans s'inquiéter de l'avenir des troupeaux du caribou et de tous les écosystèmes mis à mal. Applaudissons très fort! Les jobs payantes resteront disponibles encore quelques années. Le prix à payer sera la destruction des écosystèmes de toute la région.

Le fédéral, pour sa part, a décidé de prolonger la période de consulta-

tion publique. Pourrait-il être tenté de permettre les activités minières sur les territoires du caribou? Les MRC, à leur tour, critiquent le programme fédéral.

Une résolution de la MRC de la Vallée de l'Or va jusqu'à ne pas reconnaître la surface du caribou forestier que le fédéral a établie. Le caribou n'utiliserait pas un territoire aussi grand, selon eux.

Rassurons-nous, car l'avenir des élus ne sera pas compromis! Les mandats des députés actuels seront terminés d'ici quelques années et ce sera à d'autres élus de ramasser les dégâts. C'est ce que nous apprend la gestion des caribous des cinquante dernières années sous les différents gouvernements qui se sont succédé. Remettre à demain!

Depuis des années, nous mettons au pouvoir des gouvernements qui priorisent l'économie et collaborent étroitement avec leurs partenaires économiques. La qualité de l'environnement n'a jamais réellement été prise en compte dans la gestion de l'État. Ça ne change pas.

Nos gouvernements sont très stratégiques. Afin d'opérer sans entraves, ils cherchent à endormir la population sur la qualité de leur gestion environnementale. À titre d'exemple, on constate que, depuis la prise de pouvoir de la CAQ, cette dernière multiplie les consultations publiques sur tous les dossiers qu'elle doit gérer. Pendant que les gens sont occupés à écrire des mémoires, le gouvernement continue à gouverner à sa guise. Il peut cocher qu'il a consulté la population et, au bout du compte, décidé selon ses propres orientations.

UN CHANGEMENT S'IMPOSE
DANS LE RÔLE DE L'ÉTAT

Le caribou est comme le canari dans la mine. Son extinction doit être perçue comme un signal d'alerte pour notre propre survie. Le mettre en cage ne règlera pas notre avenir. Apprenons de nos erreurs!

J'entends des critiques me dire que nous allons devoir nous adapter aux différents changements qui vont se produire et que la science nous permettra de survivre. La question est de savoir dans quelle mesure il sera possible de nous protéger et de vivre dans un milieu sain. Nous retrouverons-nous dans un monde où seuls les mieux nantis pourront se cloîtrer dans des milieux sécuritaires?

Pouvons-nous laisser faire nos gouvernements qui se donnent comme mission de bien gérer l'économie au détriment de l'avenir de notre terre? La réponse est non. Nous devons comme électeurs exiger des changements majeurs dans la mission des élus. La qualité de nos écosystèmes devrait toujours être la priorité. Le devoir de nos élus devrait être de prendre en compte la santé de nos écosystèmes avant d'autoriser ou d'avantager le développement économique. Lorsque l'on constate qu'une espèce comme le caribou est en train de disparaître, ce n'est plus la croissance de l'économie ou notre confort personnel qui doit compter, mais bien la survie de la « vie ».

La réalité politique doit changer. Il faut mettre fin au lobbying industriel qui influence les décisions de nos gouvernements. Il faut nationaliser l'exploitation de nos ressources naturelles et transformer nos gouvernements en gestionnaire de la nature. Les gouvernements doivent devenir imputables juridiquement s'ils dénaturent des régions complètes pour répondre aux besoins des entreprises. Nous devons criminaliser toute complaisance gouvernementale devant l'inaction à protéger l'environnement.

Je suis conscient qu'un changement de paradigme aussi important dans le rôle gouvernemental sera très difficile. Toutefois, peut-on se permettre d'attendre de franchir un point de non-retour à la survie de l'humanité? Pour chercher à gagner l'approbation de certains détracteurs, laissez-moi utiliser un argument économique. Les changements que je propose peuvent être vus comme une opportunité économique de développer une nouvelle économie que l'on pourra exporter dans le monde entier. De plus, nous pourrions développer notre économie touristique qui mettra en valeur notre qualité de vie.

Nous ne sommes plus dupes. Faire semblant que l'on pose des gestes pour sauver les caribous et que l'industrie peut ainsi cohabiter avec eux sans nuire à sa survie ne passe plus. ◀

L'auteur est porte-parole du
Regroupement Vigilance Mines
Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)

**ÊTRE
HUMAIN**

**Dans notre
enseignement**



L'immigration

Pour éviter une guerre de slogans simplistes et de promesses non viables

L'approche du triple gain

Anne Michèle Meggs

Le ministre fédéral de l'Immigration, Marc Miller, a hérité l'été dernier de la tâche d'abandonner de nombreuses mauvaises décisions liées à la gestion du système d'immigration prises par ses prédécesseurs qui ont entraîné de graves conséquences négatives au cours des dix dernières années.

Son principal objectif annoncé est de réduire à 5 % la proportion de résidents non permanents (ceux qui ont un permis de travail ou d'études et les demandeurs d'asile) au sein de la population canadienne d'ici 2027. Le gouvernement du Québec tarde encore à faire une proposition pour résoudre la question de la croissance des résidents non permanents sur son territoire.

Pourtant, le statut des personnes immigrantes est-il le seul problème auquel les gouvernements sont confrontés? Ou est-ce la croissance de la population en général? Ou le nombre et le rythme des arrivants, quel que soit leur statut? Ou les types et niveaux de compétences des personnes qui arrivent? Ou la pyramide des âges?

Pour qu'une politique publique soit efficace et renforce la confiance dans l'État, il est essentiel que le public comprenne et s'identifie aux problèmes que la politique tente de résoudre et sente intuitivement que le gouvernement contrôle le dossier.

Une grande partie du soutien des populations canadienne et québécoise à l'immigration, ainsi que leur ouverture aux personnes arrivant de l'étranger, découle du sentiment que l'immigration est sous contrôle. De plus en plus, elles ont le sentiment que ce n'est plus le cas, que trop de gens arrivent trop vite, ce qui donne l'impression d'être en compétition avec les personnes immigrantes, pas nécessairement pour l'emploi, comme c'était souvent le cas dans le passé, mais pour le logement et les services publics. Selon les sondages récents, ce sentiment est encore plus grand dans le reste du Canada qu'au Québec.

Cette situation est dangereuse pour la cohésion sociale. Il est impératif que les gouvernements canadien et québécois prennent des mesures pour rétablir la confiance de la population dans notre système d'immigration. Il sera essentiel de définir des objectifs clairs et réalistes liés à tous les aspects de l'immigration.

En 2006, l'ancien secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan a en quelque sorte précisé ces objectifs en appelant à des mesures qui offrent « un triple gain : pour les migrants, pour leurs pays d'origine et pour les sociétés qui les accueillent ».

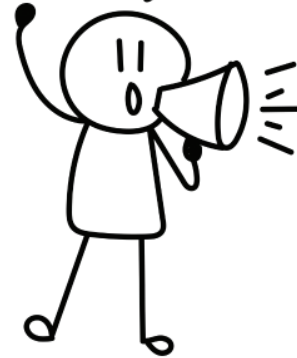
GAIN POUR LE PAYS D'ACCUEIL

Il est légitime et nécessaire pour assurer le soutien aux décisions politiques dans ce domaine que les gouvernements accordent la priorité aux inté-

Je vais contrôler l'immigraton!



Je vais exporter l'immigraton!



rets économiques et sociaux de leur propre pays. Cela étant dit, l'équité exige que les avantages de l'immigration soient ressentis par tous les individus de la société d'accueil. Se servir de l'immigration pour augmenter la population fera croître l'économie globale, mais pas nécessairement le produit intérieur brut par habitant. De plus, il est critique que le rythme des arrivées soit en fonction de l'offre de logements et de la capacité du filet de sécurité sociale.

GAIN POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

Quant aux personnes immigrantes elles-mêmes, est-ce un « gain » pour elles de vivre avec un statut temporaire pendant des années? Elles sont littéralement des personnes de deuxième classe, sans les mêmes droits ni l'accès aux mêmes services que celles bénéficiant d'un statut permanent. La menace d'expulsion plane constamment sur elles, de peur que leur permis tempo-

raire ne soit pas renouvelé ou même renouvelable, ou que leur demande d'asile ne soit pas approuvée.

Impossible de planifier une vie et une famille dans ces circonstances. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires est qualifié par le rapporteur de l'ONU de terreur fertile pour les formes contemporaines d'esclavage, mais tous les travailleurs étrangers temporaires sont des cibles faciles pour les abus et l'exploitation.

L'immigration temporaire mène à plus de travailleurs sans-papiers, car beaucoup prennent le risque de rester au pays même si leur permis est expiré ou si leur demande est refusée. (Le gouvernement fédéral ne révèle pas les informations dont il dispose sur ce phénomène ni sur les efforts pour appliquer la loi.)

Une autre conséquence de l'immigration temporaire est la séparation plus longue des familles, car généralement un seul adulte arrive en premier et, lorsque la résidence permanente est obtenue, fait une demande de réunification familiale. En revanche, les demandes d'immigration permanente incluent automatiquement tous les membres de la famille immédiate.

GAIN POUR LE PAYS D'ORIGINE

Où est le gain pour les pays d'origine? Quels sont les impacts de l'incitation aux études au Québec ou au Canada des meilleurs et des plus brillants jeunes des pays en développement avec la promesse souvent trompeuse d'une résidence permanente?

Ou du recrutement de travailleurs de la santé à l'étranger alors qu'on prévoit d'ici 2030 un déficit de personnel de santé de 10 millions dans le monde, principalement dans les pays à revenus faibles et moyens inférieurs? D'un autre côté, il ne faut pas nier l'importance des fonds que les personnes immigrantes envoient dans leur pays d'origine. Ces transferts de fonds représentent près de 4 % du PIB des pays à faibles revenus.

Et comment réagir aux situations urgentes de conflit ou de catastrophe à l'étranger? L'improvisation fédérale dans ce domaine a conduit à des politiques très divergentes. La réponse ukrainienne sans plafond a donné lieu à l'approbation de plus de 900 000 visas

temporaires. Peut-être devrions-nous nous estimer chanceux que « seulement » 300 000 soient arrivés avant la date d'échéance. Les réponses politiques pour les Marocains, les Syriens, les Soudanais et les Gazaouis ont considérablement varié en termes de nombres et de conditions.

UNE ABSENCE DE VISION

Face à tous ces enjeux, le gouvernement fédéral a répondu avec un objectif apparemment arbitraire de diminution de la proportion de résidents non permanents de la population canadienne d'ici 2027, objectif qui ne peut être atteint sans convaincre un million de résidents temporaires de quitter le pays.

Le ministre Miller a annoncé des propositions pour ralentir les arrivées en réduisant le nombre de permis délivrés, mais les demandes d'asile continuent d'augmenter au Canada. Une autre option envisagée par le fédéral consiste à offrir la résidence permanente à de nombreuses personnes à statut temporaire déjà au pays. Une telle mesure ne pourrait s'appliquer au Québec parce que l'Accord Canada-Québec sur l'immigration stipule que le Québec sélectionne son immigration.

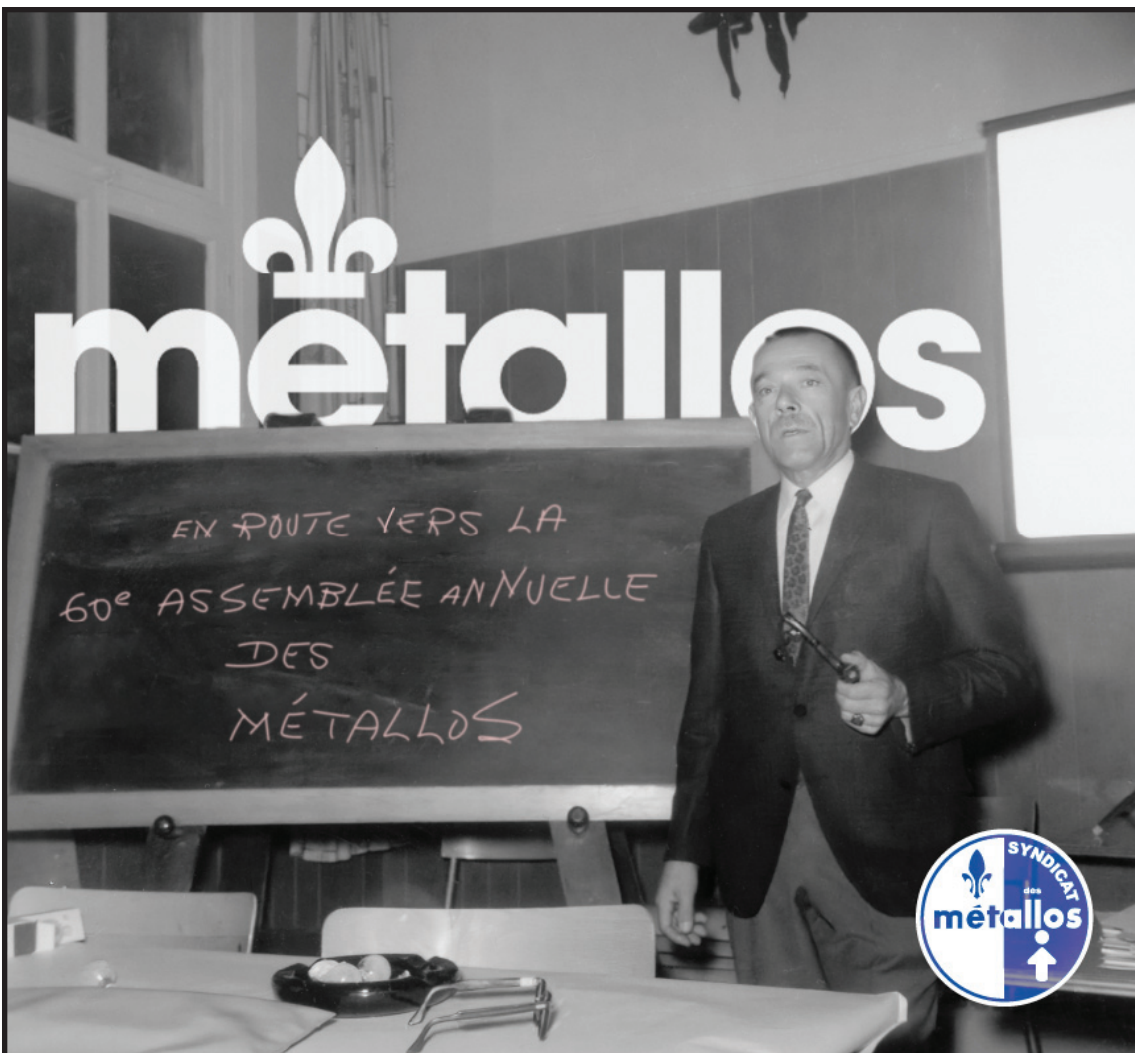
Bien que le statut permanent soit certainement préférable au statut temporaire, cela ne réduit ni la population ni les arrivées et nécessiterait inévitablement une hausse considérable des seuils d'immigration permanente et la baisse des critères de sélection qui visent l'admission des personnes immigrantes hautement qualifiées dans la catégorie économique.

Mais outre le fait que l'objectif de 5% en trois ans soit irréaliste, il faudra que la population d'accueil comprenne quelle différence cela fera, pour elle et pour celles et ceux qui ont choisi le Québec ou le Canada pour une vie meilleure.

Il n'y a pas de vision dans les politiques d'immigration qui nous ont mis dans ce pétrin, et il n'y a pas de vision évidente, ni à Ottawa ni à Québec, pour reprendre le contrôle de leurs politiques d'immigration respectives. Il est impératif que le gouvernement prenne des mesures pour rétablir la confiance des Canadiens dans notre système d'immigration.

Il est temps que les deux gouvernements adoptent des stratégies publiques de « triples gains », avec des objectifs clairs, gérables, mesurables et compréhensibles. Des stratégies accompagnées d'un plan d'action pluriannuel à l'échelle gouvernementale prévoyant une collaboration avec les parties prenantes.

L'idéal serait que cette approche soit multipartite, afin que les prochaines campagnes électorales ne se transforment pas en une guerre de slogans simplistes et de promesses non viables liées à l'immigration. Ce serait un gain pour nous toutes et tous. ◀



La francisation des allophones et l'anglicisation des francophones

Comment saboter le suivi de l'assimilation

Charles Castonguay

En soi, la viabilité d'une langue dépend de sa tenue en matière d'assimilation. L'ouvrage collectif « Le français en déclin? » (Del Busso, 2023), dirigé principalement par Jean-Pierre Corbeil, en propose trois suivis différents. Faute d'une méthodologie appropriée, chacun déraile quant à l'évolution de l'assimilation au Québec, tant en ce qui regarde la francisation des allophones que l'anglicisation des francophones.

LA SIMPLIFICATION DES RÉPONSES MULTIPLES

Un individu s'assimile lorsqu'il vient à parler à la maison une langue principale différente de sa langue maternelle. Au recensement, les réponses aux deux questions en cause sont d'habitude uniques (français, anglais, autre langue), mais parfois aussi multiples (français et anglais, français et autre, etc.). La fréquence des réponses multiples est faible et fluctuante. Elles sont aussi d'une instabilité notoire. De 65 à 85 % ne durent que le temps d'un recensement. Pour le suivi des groupes linguistiques, Statistique Canada juge par conséquent approprié de les répartir de façon égale entre les langues déclarées. Cela fournit un portrait simplifié de la situation en fonction de trois groupes : français, anglais et autre.

Cette méthode de simplification est bien fondée. Un répondant peut déclarer, par exemple, le français et l'anglais comme langues principales seulement s'il parle chacune d'elles également souvent. Son degré d'usage du français comme langue principale serait alors moitié moindre que celui d'un répondant qui déclare le français comme unique langue principale. Idem pour son usage de l'anglais. Répartir ces réponses moitié-moitié entre les deux langues va donc de soi. Dans la mesure où la langue maternelle correspond à la langue principale de la petite enfance, ce mode de répartition s'impose égale-

ment pour simplifier les déclarations de langues maternelles multiples.

Or, les trois suivis de l'assimilation dans *Le français en déclin?* procèdent autrement.

L'AMBIGUÏTÉ FONCIÈRE DES LANGUES D'USAGE SECONDAIRES

La langue d'usage principale d'un individu est celle qu'il parle le plus souvent à la maison. C'est clair. En revanche, une langue d'usage secondaire n'y est parlée que « régulièrement ». S'agit-il d'un gage d'assimilation à venir? Ou simplement d'un comportement occasionnel, par exemple, de la part d'un élève anglophone qui pratique quelques phrases en faisant ses devoirs de français? Impossible de le dire. Foncièrement ambiguës, les données de recensement sur une langue secondaire ne sauraient faire partie d'un suivi valable de l'assimilation.

TROIS SUIVIS TORDUS

Dans son chapitre, Corbeil considère tout usage secondaire du français ou de l'anglais par un allophone, langue maternelle, comme gage infaillible de son assimilation. C'est mal fondé. Il réduit toutes les déclarations de langues principales multiples « français et autre » ou « anglais et autre » à soit « français », soit « anglais ». C'est fausser, au nom d'une idéologie soi-disant inclusive, les réponses telles que recueillies. À l'opposé, il conserve telles quelles les réponses « français et anglais », sans les réduire à soit « français », soit « anglais ». C'est incohérent. Il ne considère que les déclarations de langue maternelle unique, sans faire entrer en ligne de compte les déclarations de langues maternelles multiples. C'est incomplet. Il passe sous silence la hausse de l'assimilation des francophones à l'anglais. C'est tout dire.

Dans leur chapitre, Éric Caron-Malenfant, Nicolas Bastien et Corbeil, respectivement analystes et ex-analyste à Statistique Canada, simplifient les

Évolution de l'assimilation entre le français et l'anglais Québec, 2001-2021					
	2001	2006	2011	2016	2021
Francophones anglicisés	77 897	80 268	91 742	103 087	130 638
Taux d'anglicisation des francophones (%)	1,34	1,36	1,49	1,64	2,04
Anglophones francisés	70 082	70 112	81 184	80 132	93 667
Taux de francisation des anglophones (%)	11,9	11,5	12,5	12,2	12,7

réponses multiples pour la langue maternelle comme pour la langue principale. C'est plus complet. Ils les répartissent cependant comme Corbeil dans son chapitre solo. C'est donc tordu et incohérent. Ils érigent ainsi un quatrième groupe linguistique à partir des réponses « français et anglais ». C'est une fumisterie. Qui dissimule, en prime, l'assimilation des francophones qui transite par le stade intermédiaire français-anglais. Ça demeure donc incomplet.

D'entrée de jeu, Calvin Veltman bannit de son chapitre les données de 2021. Elles osent infirmer sa thèse voulant que le français évolue à merveille. Il en attribue la faute à des modifications apportées au questionnaire. C'est plutôt sa méthode d'analyse qui a explosé en plein vol. Car Veltman compte comme de langue maternelle autre toute déclaration de langues maternelles multiples comprenant une langue autre, mais comme de langue principale soit française, soit anglaise toute déclaration de langues principales multiples comprenant soit l'une, soit l'autre de ces deux langues. Procédé tordu à souhait, que Veltman a lui-même qualifié de « nettement assimilationniste ». Et comment! c'est du Corbeil au carré.

Encore comme Corbeil, Veltman magnifie l'assimilation à outrance en comptabilisant de façon semblable les déclarations de langue secondaire. Pas étonnant qu'une approche aussi faussée succombe à la première intempérie.

Toujours comme Corbeil, Veltman tait l'anglicisation des francophones. C'est tout dire itou.

LE PRÉTENDU REcul DE LA FRANCISATION DES ALLOPHONES

Selon chacun de ces trois suivis, la part du français dans l'assimilation des allophones aurait reculé en 2021. Corbeil, en particulier, tente encore d'attribuer cela à la « conjoncture » migratoire 2016-2021. Examinées de près, ses données ajustées ne font cependant qu'accentuer le prétendu recul.

La répartition égale des réponses multiples ayant trait à l'assimilation montre, au contraire, que la part du français dans l'assimilation nette des allophones a poursuivi sa progression, passant de 55,2 % en 2016 à 56,7 % en 2021 (voir « Le français à la croisée des chemins », *L'aut'journal*, septembre 2022). Progression en phase avec la hausse du poids des francotropes parmi les Québécois allophones. Cette hausse alimente en effet le progrès du français dans leur assimilation – et, du même coup, discrédite le recul qui embête tellement Corbeil et ses disciples.

La loi 101 confie à l'Office québécois de la langue française (OQLF) le mandat de suivre l'évolution de l'assimilation. Dans son *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique* d'avril 2024,

l'Office vient de constater, lui aussi, une progression de 54,9 à 56,2 % de la part du français dans l'assimilation nette des allophones durant 2016-2021. Il simplifie de façon égale les langues principales multiples. C'est judicieux. Il ne considère cependant que les langues maternelles uniques. C'est incomplet. D'où le léger déficit de la progression constatée par l'OQLF comparativement à celle rapportée dans *L'aut'journal*.

L'ANGLICISATION DES FRANCOPHONES S'ACCÉLÈRE

Corbeil et Veltman passent tous deux sous silence l'assimilation des francophones à l'anglais, alors que Caron-Malenfant et associés la minimisent. L'OQLF en offre aussi une estimation incomplète. À quels degrés? Durant 2016-2021, le nombre de francophones (langue maternelle) anglicisés (langue principale) aurait augmenté, selon Caron-Malenfant, de seulement 8 845. De 17 424, selon l'OQLF. Mais de 27 551, après répartition égale de l'ensemble des réponses multiples en cause (voir notre tableau).

Notre tableau confirme en outre que l'anglicisation des francophones s'accélère. En revanche, depuis 2001 le taux de francisation des anglophones demeure comparativement stable. Cette tendance anglicisante se trouve évidemment amplifiée sur l'île de Montréal. La francisation des anglophones y vacille entre 5,0 et 6,0 %, au lieu d'entre 12 et 13 % comme dans l'ensemble du Québec (voir tableau). À l'inverse, au lieu d'augmenter de 1,3 à 2,0 % comme au Québec, l'anglicisation des francophones passe de 3,8 à 6,0 % sur l'île – et frise 8 % chez les plus jeunes adultes.

L'OQLF se contente simplement de suivre dans son rapport l'évolution de l'assimilation pour l'ensemble du Québec entre 2016 et 2021. C'est hautement inadéquat. Cela ne permet de savoir ni si l'assimilation s'accélère ou ralentit, ni comment elle varie sur le territoire. Alors qu'à Montréal, l'assimilation des francophones à l'anglais est rapidement en train de prendre l'allure de ce qui sévit dans le reste du Canada. ◀

UNIES
DÉTERMINÉES
EN SANTÉ
MOBILISÉES



Nécrologie

Hommages à Réjean Parent (1952-2024) et Marc Laviolette (1949-2024)

Deux amis et camarades disparus

Pierre Dubuc

**AVEC RÉJEAN,
LES BOTTINES SUIVAIENT
LES BABINES**

Au milieu des années 1990, j'étais attablé avec Réjean Parent dans un restaurant de la rue du Parc à Montréal. Je ne me souviens plus du but précis de cette rencontre (soutien à *L'aut'journal*, peut-être), mais la discussion a vite bifurqué sur les nouveaux défis posés par la fusion des commissions scolaires à laquelle le gouvernement venait de procéder. Sur la Rive-Sud de Montréal, Réjean Parent et ses collègues étaient à la manœuvre pour regrouper les nouvelles entités syndicales au sein d'une même organisation, le Syndicat de Champlain.

Réjean me parlait de la nécessité de professionnaliser les communications syndicales et de mettre en place des publications qui devraient, à la fois, refléter la singularité de chaque section syndicale, mais également entraîner l'adhésion et l'identification à la nouvelle entité. J'acceptai avec enthousiasme de relever ce défi, lorsqu'il me le proposa.

Au cours des années, j'ai pu apprécier les talents de visionnaire, de meneur, de rassembleur de Réjean à titre de président du Syndicat de

Champlain. Il savait écouter pour « se faire une tête » – comme il disait – et lorsqu'il était convaincu, il savait être convaincant. Il ne refusait jamais le débat avec les personnes d'avis contraire, comme pourrait en témoigner Jean-François Roberge, alors enseignant membre du syndicat, avant de devenir ministre de l'Éducation.

À la présidence de la CSQ, il a été l'initiateur en 2005 du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), qui regroupait les 270 000 membres de la CSQ, du SFPQ et de l'APTS. Le SISP a fait partie, comme entité, du Front commun de 2015. Malheureusement, il n'a pas réussi à pérenniser l'organisation avec des structures permanentes.

UNE VISION COMMUNE

Au fil de nos innombrables discussions, nous avons, Réjean et moi, développé une vision commune de l'action politique. D'abord, sur l'objectif, l'indépendance du Québec. Puis, sur la nécessité de renforcer le flanc gauche de la grande coalition indépendantiste pour espérer la victoire. Comme nous nous le rappelions récemment dans une conversation téléphonique, nous avons identifié trois moyens essentiels pour ce faire : un journal, un centre de recherche de gauche, et une aile progressiste au sein du Parti Québécois.



Réjean Parent
Réjean savait écouter pour « se faire une tête » – comme il disait – et lorsqu'il était convaincu, il savait être convaincant.

La possibilité d'un centre de recherche s'est présentée avec la création de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM. Pendant deux ans, à mi-temps, j'ai épaulé le titulaire à titre de directeur général. Réjean a été membre du conseil d'administration et s'est investi pour recruter des bailleurs de fonds.

Au plan politique, son appui à la création du SPQ Libre, un club politique au sein du Parti Québécois, a été décisif. C'est, en effet, lors d'une rencontre à quatre avec Bernard Landry et le Dr Lazure que le chef du PQ a donné son accord. La caution syndicale

qu'apportait Réjean a fait pencher la balance.

Encore une fois, les bottines suivaient les babines.

MAINTENIR UNE PRÉSENCE SUR LE FLANC GAUCHE

Quant à *L'aut'journal*, pierre d'assise des autres initiatives, il a toujours bénéficié de son soutien indéfectible. Mais il y a plus. Réjean s'est découvert, progressivement, une passion pour la rédaction de prises de position politique, d'abord par ses éditoriaux dans *Le Champlain*, le journal syndical, puis

sur son blogue à titre de président de la CSQ.

Ses mandats terminés à la CSQ, il a hérité d'une chronique bihebdomadaire au *Journal de Montréal* et de *Québec*. Il y tenait comme à la prune de ses yeux. Pas question de sauter une chronique, même malade, même hospitalisé, même cloué à son lit.

Depuis sa greffe pulmonaire, son épouse, Pauline, nous tenait, son cercle d'amis, informé régulièrement – 106 messages au cours des quatre dernières années – des hauts et des bas de son état de santé. Au cours des six derniers mois, avec sa réadmission au CHUM, c'était vraiment les montagnes russes. Mais alors que nous désespérions de son état, nous nous réveillions – à notre plus grand étonnement – les mercredis et samedis avec la chronique de Réjean dans le journal !

Pour faire pendant à une aile droite bien pourvue, l'aile gauche se devait d'être sur la patinoire, beau temps mauvais temps. À preuve, sa dernière chronique, dictée à sa conjointe car il était trop faible pour la taper sur sa tablette, est parue le 10 juillet et il est décédé une semaine plus tard, le 17 juillet.

Mon cher Réjean, tu peux reposer en paix. Nous allons nous assurer de la présence d'une relève sur le flanc gauche avec le même engagement pour la justice sociale et l'amour du Québec qui ont été les tiens. ◀

MARC TENAIT LE MICRO

Pendant une dizaine d'années, j'ai fait équipe avec Marc à la tête du SPQ Libre. Marc avait inventé cette formule pour décrire la répartition de nos tâches : « Pierre tient le stylo, moi je tiens le micro. » Oui, Marc tenait le micro... le micro que lui tendaient généreusement les journalistes aux instances du Parti Québécois, assurés d'obtenir une déclaration franche, claire, honnête, loin du discours formaté des politiciens traditionnels.

Avec d'autres syndicalistes et progressistes, nous avons innové, avec l'accord de Bernard Landry, en faisant inscrire dans les statuts du PQ la reconnaissance de clubs politiques au congrès de 2005. Le plan prévoyait la création de plusieurs clubs politiques. Le SPQ Libre ouvrait la marche et d'autres étaient en gestation (gens d'affaires, écologistes, membres de minorités culturelles, etc.). Mais la malencontreuse démission de Bernard Landry a tout remis en question.

Le PQ s'est alors doté d'un nouveau chef, André Boisclair, opposé à l'existence des clubs politiques, hostile au programme progressiste adopté au

congrès, et dont l'entourage s'inspirait du New Labour de Tony Blair, en mettant en évidence sa rupture avec le monde syndical. « Fini les soupers bien arrosés avec les chefs syndicaux », déclarait démagogiquement Boisclair.

Au SPQ Libre, nous nous sommes alors retrouvés en opposition carrée avec le chef, convaincus que cette voie était suicidaire, ce que la déroute électorale de Boisclair a confirmé. Marc a été le principal ténor de notre dissidence, cette fois aux micros des instances du parti. À plusieurs reprises, nous avons réussi à faire battre des résolutions à saveur néolibérale ou à faire adopter des politiques progressistes contre l'avis de la direction du parti.

Je me souviens plus particulièrement d'un conseil national où les délégués avaient défié le chef en adoptant aux deux tiers une résolution prônant la nationalisation de l'éolien, malgré des interventions contraires de Rita Dionne-Marsolais et d'un certain François Legault. Boisclair était en furie de s'être fait voler le show.

Cependant, nous étions conscients que les jours du SPQ Libre étaient



Marc Laviolette
Marc était, avant tout, un syndicaliste. À ses yeux, il n'y avait rien de plus prestigieux que de représenter ses confrères et consœurs de la classe ouvrière.

comptés. L'expérience des clubs politiques ne pouvait reposer sur l'existence d'un seul et résister à la désapprobation de la direction du parti. Notre contribution a été le maintien pendant une décennie d'un discours social-démocrate au PQ, tout en maintenant le cap sur l'indépendance. Un discours dont

Marc et moi, lors de nos derniers échanges, étions heureux de constater la résurgence sous la gouverne de Paul St-Pierre Plamondon.

Aujourd'hui, je revois Marc devant les journalistes qu'il aborde, avec pour chacun, son « Comment ça va? », son

franc-parler, ses formules percutantes, son discours jamais démagogique. Jamais démagogique parce que toujours basé sur ses profondes convictions syndicales.

Car Marc était, avant tout, un syndicaliste. Il faut rappeler qu'après avoir subi la défaite à la présidence de sa centrale, il est retourné dans sa « shop », alors qu'il aurait pu se trouver une niche plus « prestigieuse ». Mais, à ses yeux, il n'y avait rien de plus prestigieux que de représenter ses confrères et consœurs de la classe ouvrière.

Dernièrement, il me faisait parvenir avec une grande fierté les textes de ce qui va constituer un petit livre sur l'histoire de son syndicat, le Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield.

Nous avons, Marc et moi, signé de nombreux articles dans les journaux. Aujourd'hui, cher Marc, cher camarade, c'est avec une profonde tristesse, que je signe seul ce texte, d'autant plus affligé qu'il n'y aura pas de micro tendu pour y donner vie, comme tu savais, à nul autre pareil, le faire. ◀

ABONNEZ-VOUS! :-)

Simon Rainville La chanson est vieille et épuisée. Épuisée comme la société québécoise qui ne sait plus voir le futur.

L'inertie du cégep et du Québec

Chaque mois d'août, on quitte l'idylle de l'été qui nous tient loin des problèmes sociaux. Quoique, depuis deux ans, les inondations de juillet nous rappellent que notre mode de vie n'est pas adapté à la réalité du 21^e siècle.

Mais on poursuit dans la même voie : on construit des maisons avec des sous-sols. On déboise pour déconstruire davantage. On craint d'imposer la densification. On nie que ce que le climat nous fait vivre soit maintenant la « normalité ». Pas de retour en arrière. Que des solutions à chercher vers l'avant. Mais on prolonge le *business as usual*. Par réflexe. Par paresse. Par manque de vision.

LE RETOUR DES QUESTIONS IRRÉSOLUES

En éducation, août signifie le retour des questions irrésolues, que l'on ne cherche même pas vraiment à résoudre. La rengaine est connue : manque de personnel enseignant, sous-financement, groupes trop peuplés, déséquilibre entre régions et villes, infrastructures vétustes, motivation fluctuante, invasion des technologies, etc. Malgré tout, on continue parce qu'il faut continuer.

Chaque année, aussi assurément que la période d'ensoleillement diminue, on a droit à des reportages pour montrer que l'on couvre la situation de l'éducation. Ici, le prix des effets scolaires qui explosent. Là, le portrait d'une directrice qui ne sait plus où trouver du personnel.

À gauche, une chronique pleine de bons sentiments sur la nécessité de changer les choses. À droite, un éditorial qui rappelle que l'éducation ne va pas bien, mais que l'État a des sujets plus préoccupants comme l'inflation et qu'un peu plus de privé en éducation serait bienvenu. La roue tourne. On répète.

Un chroniqueur, généralement du *Devoir*, souligne qu'il faudrait une « Commission Parent 2.0 », signe de l'engouffrement dans lequel nous nous trouvons, incapables que nous sommes de voir que notre époque a besoin de solutions qui ne sont plus celles du passé. Si la proposition de s'inspirer de la ferveur des travaux des années 1960 afin de restructurer le système d'éducation est louable, les pistes de solution ne se trouvent pas dans la répétition du même couplet sur un air nouveau.

On ne dit rien, ou le moins possible, de l'école à trois vitesses, cause principale des problèmes en éducation. On préfère là aussi l'inertie. Ne pas brusquer les écoles confessionnelles privées. Ne pas perdre le financement des parents des élèves des écoles privées qui forment les « élites » et contribuent à nos partis politiques.

Ne pas brusquer la classe moyenne qui croit encore que le secteur public ne se porte pas si mal. Ne pas déplaire aux parents qui peuvent se permettre le « privé-dans-public » que sont les concentrations sportives et culturelles.

Plus globalement, on ne parle d'éducation que pour des raisons budgétaires. Comme si la dernière négociation collective avait réglé quoi que ce soit parce que les employés de l'État avaient réussi à ne pas trop s'appauvrir, pour une fois. Tout ce qui touche les tables sectorielles en éducation est rarement débattu publiquement, et encore moins entre les rondes de négociations. Or, c'est là que tout se joue.

LES CÉGEPS

Rarement parle-t-on du cas précis des cégeps. Lors de la dernière négociation collective, ils ont été parmi les grands perdants de l'attention médiatique. Pourtant, il s'y joue un bouleversement qui ne semble intéresser réellement personne. En région, les classes



Le cégep est un symbole des choses à changer au Québec : le rapport à la langue, aux régions, à l'enseignement et à la jeunesse.

sont vides. En ville, et particulièrement dans le Grand Montréal, les classes explosent.

On parle du manque d'infrastructures. Pourtant, il n'y a rien de surprenant à ce que la cohorte des jeunes actuels – que l'on qualifie parfois de mini baby-boom – qui a forcé l'ouverture de nouveaux établissements au primaire et au secondaire ait le même impact sur les établissements collégiaux.

Un des réflexes des gouvernements aurait pu être de chercher à transférer ces étudiants vers les programmes des cégeps en région. Non seulement l'effort a-t-il été très peu soutenu, il n'a pas été accompagné d'un financement adéquat de ces institutions et des résidences pour étudiants.

Le gouvernement Legault préfère miser sur deux « solutions » qui sont non seulement néfastes pour l'apprentissage, mais aussi pour les conditions de travail. D'un côté, on propose d'ouvrir le « cadre-horaire » au-delà de 18 h, soit jusqu'à 22 h. Plusieurs cégeps ont d'ailleurs déjà emboîté le pas.

De l'autre, on demande de faire de l'enseignement à distance. La pandémie a montré sans le moindre doute l'inefficacité de cette méthode pédagogique pour des jeunes de 17-18 ans. Certains cégeps augmentent néanmoins sans arrêt l'offre de l'enseignement à distance.

Nous disons donc à cette génération que, si les autres avant elles ont obtenu des investissements, elle ne compte pas à la même hauteur. Elle devra se contenter de cours à distance ou le soir, voire la fin de semaine. Comme message d'accueil dans une société, il faut avouer que c'est raté.

SYMBOLE DES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES

On ne voit pas que les « solutions » proposées ont en plus des impacts socioéconomiques néfastes. Qui, sinon les étudiants du collégial, travaillent dans les magasins et restaurants que l'on fréquente en soirée et les fins de semaine?

Déjà que les experts voient une carence relationnelle chez plusieurs, ajouter des heures de cours à distance n'aide en rien la santé mentale. Deux exemples, parmi d'autres, pour montrer la courte vue derrière les solutions caquistes.

Le dépeuplement des cégeps des régions est une problématique complexe, mais elle n'est pas sans avoir des conséquences économiques, sociales et culturelles monstres sur les régions touchées. Mais qui au Québec s'intéresse aux régions, à part leurs habitants?

Là où les classes explosent, le phénomène se produit au même moment

où le nombre d'étudiants à besoins particuliers (SAIDE, dans le jargon) est en pleine expansion. Non seulement les professeurs ne sont pas formés pour cette tranche de la population étudiante, mais cette augmentation a le même effet qu'aux autres échelons du système scolaire : alourdissement de la tâche enseignante et des contraintes à la pédagogie.

Mais le cégep est aussi présentement un lieu politique important. La lutte pour l'élargissement de la loi 101 au collégial est une lutte à la fois symbolique et concrète. Les centrales syndicales ont longtemps ralenti, voire retenu, ce combat. Pourtant, une large part des syndicats enseignants ont voté massivement en faveur d'une telle implantation.

Là, comme ailleurs, les forces de l'inertie et celles du pouvoir établi se conjuguent. On continue, comme s'il le fallait assurément, dans la même direction. La situation est pourtant simple : les cégeps francophones perdent au change face aux cégeps anglophones. Il est plus que temps de changer le rapport de force.

Le cégep est un symbole des choses à changer au Québec : le rapport à la langue, aux régions, à l'enseignement et à la jeunesse. Il est grand temps que l'on sorte de la gestion quotidienne et qu'on travaille pour le futur du Québec. ◀

Photo : Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu



Informez, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc

Rédacteur en chef adjoint
Simon Rainville

Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea

Infographiste
Réjean Mc Kinnon

Correcteur d'épreuves
Louis Bourgea

Abonnements
Louis Bourgea

Adjoint administratif
Vyvan Dorais

Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser

Webmestres
Louis Bourgea
Mathieu Roy

Collaboration spéciale
Simon Banville
André Binette

Boris
Germain Dallaire
Yvan Lamonde

Campagne de soutien

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Courriel _____

Faites votre chèque à l'ordre de L'AUT' JOURNAL

4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4

Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).

Adhésion aux AmiEs : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire

La Poutine et Moi... et l'autre

Le rire québécois se conjugue aussi au féminin

Jean-Claude Germain

Au cours de l'été, le Théâtre de l'œil ouvert a présenté « La Géante », un magnifique et émouvant hommage à La Poutine et l'autrice Kim Lévesque-Lizotte une version théâtrale de « Moi... et l'autre ». Nous en profitons pour publier un extrait du chapitre « Le rire québécois se conjugue aussi au féminin », du livre « Le Pari québécois d'une culture avant le pays », de Jean-Claude Germain. Jean-Claude écrit que « Le comique de La Poutine est le premier au Québec, et sans doute en Amérique du Nord, à ne pas se conformer aux stéréotypes du burlesque masculin où les blondes un peu plus bêtes que les hommes préfèrent se métamorphoser en brunettes et en mégères dès qu'elles ont l'anneau au doigt ». Vous pouvez vous procurer le livre sur notre site Internet.

En 1682, lors d'un procès qui a fait courir toute la population montréalaise, les échanges entre un juge et un mari

cocu auraient fort bien pu être tirés d'un sketch écrit pour le Théâtre National de Rose Ouellette. Appelé devant la cour à témoigner de l'infidélité de son épouse, monsieur Folleville raconte qu'un jour qu'il s'apprêtait à corriger sa progéniture, son épouse l'en a empêché. « Tu pourras lever la main sur tes enfants le jour où tu pourras te vanter d'en avoir un à toi! », lui a-t-elle lancé. « Et votre femme a eu combien d'enfants ? » s'enquiert le juge dans l'hilarité générale. « Neuf! Votre honneur! » La fierté du cocu à être cocufié provoque un fou rire collectif digne de figurer dans les annales.

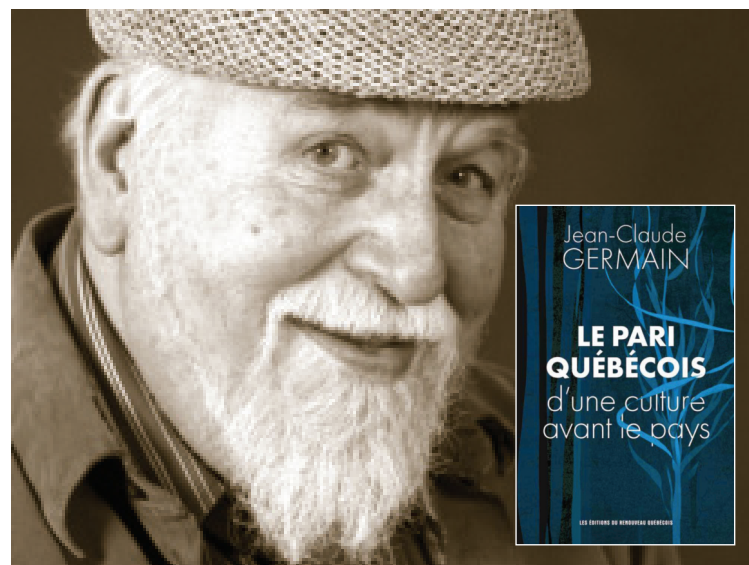
La Folleville que le tribunal avait invitée à modérer ses transports ne fit preuve d'aucun repentir. Quelques jours plus tard, lorsqu'elle croise le curé Frémont, responsable de sa mise en accusation, elle prend le sulpicien à parti et menace de lui déchirer sa soutane sur le dos. La Poutine n'aurait pas eu le loisir de s'exercer à la comédie dans le Montréal des origines, le théâtre y étant interdit sous toutes ses formes. En revanche, on peut facilement l'imaginer

sous les traits d'une cabaretière traduite en justice pour avoir eu plusieurs amants au vu et au su de tout le voisinage.

LE COMIQUE PROCÈDE DE L'INSOUMISSION

Anne Lamarque dite La Folleville n'aurait pas désavoué Rose Ouellette dite La Poutine dont le comique procède de la même insoumission. La directrice du Théâtre National se souciait peu des bonnes manières. Elle n'en faisait généralement qu'à sa tête et prenait facilement la mouche. Dans ses mémoires, *Quand on revoit tout ça!* (Productions Vieux rêves, 1977), Juliette Pétrie raconte « qu'il fallait s'attendre à tout avec Rose, et à tout moment. Aussitôt qu'elle devait incarner une personne en colère dans une comédie, j'avais pris pour habitude de sortir de scène ». Et pour cause.

Dans un sketch, par exemple, La Poutine est chassée de son logis par sa propriétaire et elle se retrouve sur le trottoir dans un décor de rue avec tout son ménage entassé pêle-mêle autour d'elle. Son premier réflexe n'est pas le découragement, mais une sainte colère qui fait écho à celle de La Bolduc qui chantait au même moment : « Ma boîte



Le comique féminin est indissociable de l'évolution de la condition des femmes dans la société québécoise. C'est son premier sujet et son seul objet.

à charbon est brûlée/ et mon eau est pas payée./ Y ont besoin de pas v'nir m'achaler/ m'as les sacrer en bas d'es-calier ».

La première réaction de La Poutine devant l'adversité est de lancer rageusement tout le service de vaisselle à la tête de sa propriétaire, puis tout le ménage y compris les chaises et la table, pour le plus grand bonheur d'un public populaire féminin montréalais dont la ville détient alors le championnat des expulsions de logis en Amérique du Nord.

« Une fois, Rose a trouvé que la scène n'avait pas assez duré, se souvient Juliette Pétrie qui observait prudemment la scène de la coulisse. Elle est allée dans la conciergerie d'où elle est revenue avec une longue gaffe d'une douzaine de pieds qui servait à décrocher les frises en haut des rideaux et elle s'est mise à la faire tourner autour d'elle et le crochet de fer qui était fixé à l'une des extrémités est venu frapper la comédienne qui interprétait la propriétaire à la tête. » Inutile de préciser que dans la salle, c'était l'euphorie la plus complète.

INDISSOCIABLE DE L'ÉVOLUTION DE LA CONDITION DES FEMMES

Le comique féminin est indissociable de l'évolution de la condition des femmes dans la société québécoise. C'est son premier sujet et son seul objet. Dans le contexte des années trente, le comique effronté et sans-gêne de Rose Ouellette s'harmonise parfaitement avec l'humour frondeuse des « midinettes » qui ont déclenché la première grande grève dans la confection pour dames en 1934.

Le vieil esprit d'insubordination du temps de la Folleville a repris du service. Lors des affrontements avec les forces de l'ordre, plus de femmes que d'hommes sont arrêtées et les ouvrières se sont défendues contre les mouvements des policiers à cheval en enfonceant des épingle à chapeau dans la chair de leurs montures.

Trois ans plus tard, une foule de quelques centaines de manifestantes féminines sera à nouveau l'objet d'une

charge de policiers à cheval, suivie de plusieurs arrestations. Les femmes s'étaient réunies sur le Champ-de-Mars pour réclamer de quoi manger et protester vivement contre une mesure discriminatoire qui condamnait les plus démunies d'entre elles à la misère et à la rue.

Le gouvernement Duplessis avait décrété, pour complaire aux exigences du clergé en matière de moralité publique, que les filles-mères, les concubines, les veuves avec soutien de famille et les mères de famille dont le chef est malade ou incarcéré étaient dorénavant inadmissibles aux secours directs. Un banc d'essai pour les orphelins de Duplessis quoi!

Peu importe leurs classes sociales, toutes les Québécoises demeurent sous la tutelle d'un Parlement, celui de Québec qui, année après année, session après session, refusera obstinément pendant vingt-deux ans d'accorder aux femmes un droit de vote qui leur est pourtant acquis au niveau fédéral depuis 1918.

NON CONFORME AUX STÉRÉOTYPES DU BURLESQUE MASCULIN

Rose Ouellette n'est assurément pas une féministe déclarée, mais elle fait souffler sur la scène du National un vent d'insoumission qui se permet toutes les libertés, dont plusieurs que les femmes n'osent pas encore réclamer. Le comique de La Poutine est le premier au Québec, et sans doute en Amérique du Nord, à ne pas se conformer aux stéréotypes du burlesque masculin où les blondes un peu bêtes que les hommes préfèrent se métamorphoser en brunettes et en mégères dès qu'elles ont l'anneau au doigt.

Dans le burlesque au féminin qu'elle s'invente, La Poutine n'est pas « mariable », donc ni poule, ni chipie, et pour pouvoir plus facilement jeter les hommes par la fenêtre, elle les préfère petits. Dans une comédie qui fait partie de son répertoire, *La fille de Mathurin*, elle pousse l'audace jusqu'à concurrencer les hommes sur un terrain dont il se réserve l'exclusivité : celui des exploits sexuels.

M. LEGAULT, VOS FONCTIONNAIRES DEMANDENT

L'ÉQUITÉ

SFPQ



Photo : Radio-Canada

Vers la fin des années soixante, une nouvelle autonomie des femmes a trouvé son expression populaire dans les intrigues biscornues et les péripéties loufoques d'une émission de télévision, *Moi... et l'autre*.

Mathurin veut marier sa fille à Ignace, mais La Poutine refuse parce qu'elle craint « la visite des sauvages qui ont cassé les vitres » de la voisine. Comme le promis est aussi épais que la promise, le père de La Poutine n'a d'autre choix que de prendre les grands moyens pour la « déniaiser » et il fait appel à un déniaiseur professionnel, Zéphirin, qui a une solution toute trouvée. « Je vas aller dans les champs chercher une gang de gars, monsieur Mathurin. On va les faire entrer dans la grange. Pis là, ben envoyez-nous votre fille. On va la chatouiller comme y faut! »

Après s'être d'abord fait remplacer par sa mère, au grand dam de son père, La Poutine se retrouve finalement dans la grange pour un « chatouillage » en règle qui semble s'éterniser... jusqu'au moment où les portes de la grange s'ouvrent brusquement pour laisser sortir une ribambelle de gars tout « défaçonnés, désâmes, débiscailés et dérinchés », suivis d'Ignace ses culottes à la main et d'une Poutine triomphante brandissant une pancarte où on peut lire : Hommes demandés! C'est déjà un peu le « Ma vie et mon corps m'appar-

tiennent! » du féminisme radical des années 70.

LA POUTINE ET LA BONNE SOCIÉTÉ

Lorsque Rose Ouellette nous a quittés en 1996, elle était devenue une gloire nationale qui pouvait se vanter d'avoir fait rire un futur président de la République française à l'époque où Valéry Giscard d'Estaing enseignait à Montréal au Collège Stanislas. Tout comme d'avoir reçu en 1980 une lettre officielle du premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, où ce dernier lui rappelait que du temps où il fréquentait le Collège Jean-de-Brébeuf, il était souvent arrivé à ses confrères de sécher un cours sur Molière pour aller se dilater la rate avec son héritière.

Avec le passage du temps, on a fini par croire que La Poutine avait toujours été secrètement admirée par la bonne société. Ce qui n'a jamais été le cas ni pour elle ni pour La Bolduc. *Le La* dont on les gratifiait l'une et l'autre n'a jamais été adulateur comme pour « La » Callas ou « La » Dufresne. En fait, il marquait la condescendance de l'élite bien-pen-

sante pour « les vedettes du faubourg ». Rose Ouellette a été la Grande Dame de l'irrévérence et encore aujourd'hui c'est la seule distinction qui sache traire son génie comique sans en trahir la nature.

LES DUOS COMIQUES FÉMININS

Les femmes qui font rire sont des oiseaux rares et dépareillés. À seize ans, Juliette Béliveau était assise sur les genoux de la grande Sarah Bernhardt qui l'interrogeait sur sa jeune carrière d'actrice. « Si ton rêve de venir en France se réalise, lui disait alors La Divine, je te prendrai sous ma protection ». Mais « la petite Sarah », comme l'avait surnommée Louis Fréchette, n'a plus grandi après 1905. Et en raison même de sa taille réduite, elle est devenue une comique recherchée dans toutes les revues dont l'époque est friande. Déjà, dans les années vingt, elle commandait quasiment un traitement de super-vedette : cinquante dollars par semaine.

Or, depuis qu'elle a inauguré le Ouimetoscope en 1919, les scopes se sont multipliés et le burlesque est devenu la forme de spectacle la plus prisée du public. En 1927, Arthur Pétrie innove en remplaçant le faire-valoir masculin de ses *Poupées françaises* par une jeune fille toute mince, Jeannette Perreault, rebaptisée Épinglette puis Manda. Au même moment où une femme encore plus menue fait une entrée fracassante dans la troupe concurrente de Ti-zoune, Juliette Béliveau devient la première partenaire comique d'Olivier Guimond père et c'est un véritable feu d'artifice sur la scène du National.

Sa drôlerie est irrésistible. Elle a l'esprit vif, la répartie facile, un timing absolu et quand elle ne s'amuse pas à lancer à Ti-zoune qu'« avec un trou dans la tête, il ferait une belle aiguille! » ou à conjuguer le verbe aimer à sa façon « Je vous aime / Tu me plais / Ils se marient / Nous nous ennuyons / Vous

vous exécerez / Ils se séparent! » elle prend un plaisir évident à « broder » sur un canevas de burlesque.

Les duos comiques féminins, inexistant dans le monde du spectacle nord-américain, sont une singularité du rire québécois. Juliette Béliveau et Juliette Huot vont suivre l'exemple de Rose Ouellette et de Juliette Pétrie en créant un spectacle de cabaret désopilant qu'elles vont reprendre par la suite pendant des années. « Les deux Juliettes, c'était déjà un peu Dominique et Denise », fait remarquer Janine Sutto. « Naturellement, Juliette Béliveau ramassait tout parce que c'était la petite! comme Dodo ».

Là où Denise Filiatrault remplit la même fonction que Juliette Pétrie, celle de *straight*, Dominique Michel assume la continuité comique de La Poutine et de La Béliveau. D'une part, elle est aussi ratoureuse que la première dont elle a hérité du sans-gêne. Et, d'autre part, elle possède le charme désarmant et le sens aigu de la parodie de la seconde auquel elle a ajouté un don particulier pour les imitations.

DODO ET DENISE

De 1955 à 1958, *Le Beu* qui rit consacre l'originalité du talent de Dodo et de Denise qui partagent l'affiche des revues avec Paul Berval, Denis Drouin, Jacques Lorain, Roger Joubert et Jean-Claude Deret. Le couple comique n'en possède pas moins une autre originalité. « Aux États-Unis, les femmes drôles n'étaient pas souvent belles », fait observer Denise Filiatrault dans *L'humour à l'humour*. « En fait, c'était plutôt rare qu'elles le soient et j'ai encore la mentalité européenne selon laquelle une femme drôle ne peut pas être... » Dominique la coupe! « ...distinguée et faire des grimaces! »

En 1960, l'invention de la pilule contraceptive par le docteur Pincus libère les femmes de la crainte millénaire de tomber enceinte et révèle aux

Québécoises la différence entre « prendre la pilule » et « prendre sa pilule ». Plus elles adopteront l'usage de la première, moins elles accepteront facilement d'avaler la seconde.

Vers la fin des années soixante, une nouvelle autonomie des femmes a trouvé son expression populaire dans les intrigues biscornues et les péripéties loufoques d'une émission de télévision, *Moi... et l'autre* (1967-1971), dont les deux protagonistes sont Denise Filiatrault et Dominique Michel.

Les images de la femme québécoise se modifient dans la foulée des lois qui changent et les deux héroïnes de *Moi... et l'autre* vont mettre à mal le poncif télévisuel selon lequel les femmes se doivent d'être en tout temps et en toute circonstance un modèle de correction morale et linguistique. Denise et Dodo incarnent deux jeunes femmes à la mode et dans le vent qui n'ont pas l'excuse d'un Faubourg à m'lasse ou d'une Rue des pignons pour s'exprimer dans une langue populaire.

Elles habitent des appartements cossus comme dans les téléromans bourgeois. « Ah! mon dieu qu'on s'est fait descendre pour ça la langue! », se souvient Denise. « Pourtant, on parlait comme on parle là! », lui rétorque Dominique. « Mais ça empêchait pas un critique d'être choqué par notre vulgarité et de demander qu'on le débarrasse de cet affreux accent canadien! »

En revanche, les entorses à la morale de « Moi... et l'autre » n'ont pas suscité de protestations aussi intempestives. « Ça passait parce qu'on disait tout haut ce que les femmes commençaient à penser tout bas », atteste Dodo. « À l'époque deux filles qui couraillaient et qui étaient prêtes à se fendre en quatre pour ramener un beau gars à la maison, c'était un peu avant-gardiste. » ◀



La question nationale, une question sociale (Liber, 2024) de Michel Roche

Un lien essentiel entre politiques sociales et nationalisme

Germain Dallaire

« L'indépendance n'est ni à gauche ni à droite, elle est en avant. » Cette phrase de Bernard Landry, on l'entend fréquemment de la bouche de péquistes souvent bien intentionnés, mais un brin allergiques à toute critique de leur parti. Pourtant, l'histoire même du PQ démontre que cette phrase est fautive. Les deux référendums de 1980 et 1995 ont été menés par des gouvernements péquistes clairement de centre gauche. Dans les deux cas, mais plus particulièrement en 1995, le ralliement des groupes populaires et syndicaux au camp du Oui a joué un rôle majeur.

Gouvernements de centre gauche? Démystifions un peu les choses. La Révolution tranquille a été le point de départ de deux décennies de décisions gouvernementales volontaristes allant dans le sens d'une intervention accrue de l'État dans l'économie et l'instauration de programmes sociaux. Toutes ces réalisations s'inscrivaient dans une logique de développement du bien commun profitable à tous. C'était à proprement parler du *nation building* et c'est loin d'être un hasard si, parallèlement à ce processus, s'est développé un nationalisme toujours plus affirmé nourrissant une aspiration croissante à l'indépendance.

En fait, les gens sont attachés à un État qui a pour objectif le bien commun et qui favorise l'unité et la solidarité entre les membres de la société. C'est ce qu'on caractérise comme étant de centre gauche et qui est pour l'essentiel la réalisation au Québec d'un État-providence plus affirmé qu'ailleurs compte tenu de notre fragilité. On peut dire qu'une des manifestations récentes de cet attachement des Québécois à une telle orientation gouvernementale est leur appui aux employés du secteur public lors des dernières négociations.

TROIS GRANDES PÉRIODES

Dans un ouvrage au titre évocateur (*La question nationale, une question sociale*), le professeur Michel Roche établit un lien direct entre politiques sociales et nationalisme. Les politiques sociales créent de la solidarité entre les membres d'une nation, ce faisant elles favorisent le sentiment national. Dans un pays en devenir comme le Québec, cela signifie une montée de l'indépendantisme.

Pour étayer sa démonstration, Michel Roche a fait un patient travail de dépouillement des archives. Il analyse l'action des gouvernements fédéraux et provinciaux depuis l'instauration de l'État-providence dans la foulée du New Deal de Roosevelt à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Dans l'histoire des relations entre les gouvernements fédéraux et québécois au cours de cette longue période, il est possible de distinguer trois périodes:

PREMIÈRE PÉRIODE : 1945 À 1960

Les gouvernements fédéraux successifs sont les maîtres d'œuvre de l'État-providence. Le Québec sous Duplessis se caractérise par un conservatisme social important, qui l'amène à dénoncer les ingérences du fédéral même pour des initiatives favorables à la population.

DEUXIÈME PÉRIODE :
LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Elle se caractérise par une inversion des rôles. C'est le Québec qui prend l'initiative de façon spectaculaire avec la nationalisation de la majorité des barrages hydroélectriques à la suite de la seule élection référendaire de notre histoire. Cette nationalisation est un geste par excellence de solidarité sociale puisqu'elle a été explicitement réalisée pour favoriser les plus bas coûts possible d'électricité pour l'ensemble des Québécois.



Michel Roche

Les gens sont attachés à un État qui a pour objectif le bien commun et qui favorise l'unité et la solidarité entre les membres de la société.

Elle a inauguré une longue suite de réformes (création des ministères de l'Éducation et de la Santé, l'assurance-maladie, la création de sociétés d'État, etc... et la liste est longue) allant toutes dans le sens d'une prise en main collective au bénéfice de l'ensemble des Québécois. Résultat : un sentiment fort de destin commun, une solidarité croissante, un nationalisme atteignant des zéniths et la nécessité de l'indépendance qui s'impose.

TROISIÈME PÉRIODE :
LES ANNÉES 80

Avec l'échec référendaire et, l'année suivante, un gouvernement Lévesque qui se retourne contre ses alliés du secteur public, la chape de plomb du néolibéralisme s'installe progressivement avec les premiers traités de libre-échange qui ouvrent la voie à la marchandisation de toutes choses.

C'est le début des baisses d'impôt et du démantèlement de l'État. Le PQ se convertit au libre-échange et le gouvernement libéral de Robert Bourassa prône l'État-Provigo. Même une partie de la gauche se rallie en parlant d'alternativisme. Le gouvernement fédéral est à l'offensive avec le rapatriement unilatéral de la Constitution et les premières privatisations sous Mulroney.

Son néolibéralisme affirmé ne lui permet cependant pas d'envahir le

champ des politiques sociales. Les leaders indépendantistes se déchirent entre eux avant de reprendre la main. Les échecs de Meech et Charlottetown les galvanisent et conduisent au référendum volé de 1995.

La suite de l'histoire s'apparente à un effondrement. Lucien Bouchard devient premier ministre et, prenant exemple sur René Lévesque, se retourne contre ses alliés en imposant des coupures drastiques. Ces coupures sont une conséquence directe des actions d'un gouvernement fédéral paniqué par les résultats référendaires.

En plus d'inonder le Québec de publicités (programme des commandites), Ottawa coupe de 33% ses transferts en santé obligeant le Québec à diminuer les services. Plus catholique que le pape, le gouvernement Bouchard réduit de 6% le budget de l'État en 1996 et 1997. Au gouvernement québécois le rôle ingrat; au fédéral, le rôle de père Noël.

Le déficit zéro, présenté aux indépendantistes par Lucien Bouchard comme la condition gagnante d'un référendum à venir, est la démonstration parfaite qu'indépendance et néolibéralisme sont tout simplement antagonistes. Appliquées avec d'autant plus de vigueur que Bouchard y avait rallié les alliés du camp du *Oui*, ces politiques ont conduit à une grogne populaire et à l'ef-

fondrement du leadership indépendantiste. La condition gagnante s'est avérée être une condition perdante.

En symbiose avec la politique fédérale d'envahissement des compétences provinciales, le gouvernement Charest (2003-2012) poursuit le travail de démantèlement de l'État québécois bien entamé sous Lucien Bouchard. Profitant d'un ministre des finances qui s'est époumoné à dénoncer le déséquilibre fiscal (Yves Séguin), Jean Charest se permet même de convertir en baisse d'impôt les 700 millions \$ accordés en 2007 par Stephen Harper. Néolibéralisme, quand tu nous tiens! En 2013, une étude de l'Institut de Recherches en Économie contemporaine (IRÉC) révélait qu'en appliquant le régime fiscal de 1997, le gouvernement québécois aurait obtenu 8,4 milliards \$ de plus en financement...

BIENTÔT, UN NOUVEAU CYCLE?

L'arrivée du gouvernement de Justin Trudeau au pouvoir en 2015 allait marquer une accélération de l'intrusion du fédéral. Sur le déficit, Trudeau défendait une position plus progressiste que le NDP. C'est ce qu'il a mis en application en envahissant les champs de compétence du Québec. Récemment, sur la question du logement, mais surtout en instituant une assurance dentaire pour les personnes âgées, une assurance bien populaire au Québec...

Pendant ce temps au Québec, c'est *Back to the future* avec un gouvernement caquiste qui fait de l'aide aux entreprises le pivot de son action. Élu sur la base d'un discours nationaliste qui a vite montré ses limites, ce gouvernement en est réduit à protester contre les empiètements du fédéral et cela, même pour des initiatives profitables à la population.

Son attitude ressemble à s'y méprendre à celle du gouvernement Duplessis. La boucle serait-elle bouclée? Serions-nous en fin de cycle... mûrs pour une nouvelle révolution peut-être pas si tranquille qui donne toute sa place à un État québécois indépendant soucieux en priorité du bien commun? C'est tout le bien qu'on se souhaite. ◀

Le mouvement syndical

Négos dans les hôtels

« On ne demande pas des montres en or »

Orian Dorais

Entre 330 \$ et 475 \$ après taxes, c'est ce que coûte une nuitée – une seule – à l'hôtel Hilton de Québec, en semaine, dans une chambre pourvue d'un unique lit queen. Je précise qu'il s'agit là du forfait le plus « abordable » offert par cet établissement de la capitale. Mais aussi exorbitants que puissent paraître les tarifs de ce Hilton, ils demeurent modestes comparés à ceux de certains hôtels montréalais.

Au Ritz-Carlton, toujours en semaine, le montant de base, taxes incluses, pour une nuit dans une chambre pour une personne se situe autour de 1 000 \$! Les gens prêts à déboursier autant ont un accès au bar Palm Tree, avec ses hot-dogs à 25 \$ et ses martinis à 30 \$.

Avec ces chiffres en tête, une seule conclusion s'impose... les temps sont durs, très durs, pour les hôteliers. C'est du moins ce que les gros joueurs de l'industrie voudraient nous faire croire, alors qu'ils font la sourde oreille aux revendications des syndiqués de la Fédération du commerce (FC-CSN) qui sont en négociations intensives pour le renouvellement de leurs conventions collectives depuis le printemps. Je m'entretiens sur ce conflit de travail avec Michel Valiquette, responsable du secteur de l'hôtellerie et trésorier de la Fédération du commerce-CSN.

Orian Dorais : Pourriez-vous nous résumer les événements des derniers mois?



Nos membres sont des professionnels et méritent d'être traités comme tels. Ils vont continuer à revendiquer jusqu'à ce qu'ils soient entendus!

Michel Valiquette : Fin avril 2024, nous avons amorcé une ronde de négociations coordonnées dans trente hôtels du Québec, en vue du renouvellement des conventions. C'est un bon mandat, qui concerne 3 500 de nos membres et qui nécessite de régler à trente tables locales, chacune avec leurs demandes précises. Mais ça fait presque 35 ans que nous coordonnons les négos simultanément dans plusieurs établissements, la partie patronale est habituée de discuter avec la FC et est familière avec nos revendications.

Voilà pourquoi on ne s'attendait pas à autant de fins de non-recevoir de la part des employeurs, on aurait aimé des offres sérieuses. Je dois dire qu'au départ les discussions se passaient bien. Une majorité d'hôteliers sont arrivés avec peu ou pas de demandes et on a senti une bonne écoute lorsqu'on abordait les enjeux normatifs. Mais tout s'est corsé quand nous sommes entrés dans le monétaire. Les hôteliers sont devenus très fermés, la moitié d'entre eux n'ont même pas fait d'offres salariales, plusieurs autres proposaient des augmentations tellement dérisoires que c'en était insultant.

O.D. : Évidemment, ils se disent fragilisés par la pandémie...

M.V. : Mais la reprise a eu lieu depuis 2020! Parlez-en à nos syndiqués qui s'occupent des réservations : alors qu'ils doivent se serrer la ceinture, ils voient bien les montants faramineux qui sont déboursés pour des chambres. Il faut comprendre que, dans la convention 2020-2024, nos membres dans l'hôtellerie ont accepté 8% sur quatre ans pour donner une chance à l'industrie, fragilisée par la pandémie. Le but était de garantir une relance dans des conditions idéales.

Avec l'inflation massive des dernières années, les employés ont perdu beaucoup de pouvoir d'achat, donc ils s'attendent maintenant à un retour d'ascenseur de la part des employeurs. Les hôtels ont massivement augmenté leurs tarifs, bien au-dessus de l'inflation, et les taux d'achalandage actuels avoisinent, à quelques dixièmes de pourcentage près,

ceux de l'année record qu'était 2019. Tous les indicateurs sont au vert!

En juin, on a donc commencé les moyens de pression comme le port de chandails aux couleurs du syndicat les jeudis – ce qui fait son effet dans un milieu où l'uniforme est obligatoire – ou la projection lumineuse de nos slogans sur la façade du Ritz-Carlton, pendant la fin de semaine du grand prix. Quelques semaines plus tard, le débrayage a débuté dans plusieurs hôtels.

Tout a culminé avec un mouvement historique le 8 août, quand 2 600 membres issus de 23 hôtels différents ont fait la grève en même temps. Depuis, le Reine-Élisabeth s'est doté d'un mandat de grève générale illimitée et d'autres pourraient suivre.

LES REVENDICATIONS

O.D. : Quelles sont vos principales revendications pour cette convention collective?

M.V. : D'abord, une augmentation de 36 % sur quatre ans, dont 15% la première année, dans le but de rattraper et battre l'inflation. Ensuite, que les employeurs augmentent leur contribution au régime d'assurances collectives de 60 % à 65 %. On demande aussi une troisième semaine de vacances dès la première année d'ancienneté et une septième semaine rendu à trente ans de carrière.

Il faut également que les hôteliers offrent des formations appropriées aux nouvelles recrues, données par des collègues expérimentés qui devront recevoir des primes pour ce service. J'entends souvent des histoires de gens qui commencent dans l'hôtellerie et qui – pardonnez l'expression – sont garrottés dans leur milieu de travail. On leur dit d'apprendre sur le tas, en imitant les autres et, plus d'une fois, des employés qui ont été mal encadrés sont partis après 2, 3 quarts de travail.

LE RECOURS AUX AGENCES

Une autre demande est que les employeurs arrêtent de recourir aux

agences de placement, qui sont devenues un vrai fléau dans le secteur hôtelier. Des gestionnaires, un peu par paresse, vont souvent faire appel à ces agences pour leur fournir de la main-d'œuvre quand il manque de personnel. C'est mauvais pour les syndiqués, car ça diminue leur rapport de force et ça multiplie les risques de bris de grèves, et c'est mauvais pour les travailleurs – ou plus souvent les travailleuses – d'agence, qui se font souvent exploiter par leurs patrons. Au lieu d'être employés par des agences, ces gens pourraient être recrutés directement par les hôtels et avoir la chance de devenir membres du syndicat.

Enfin, on veut que les principes de l'article 50 de la *Loi sur les normes du travail*, qui interdit aux patrons de s'ingérer dans la gestion des pourboires, soient inclus dans la convention. C'est une mesure préventive, parce qu'il y a beaucoup de lobbying à Québec, surtout de la part des restaurateurs, pour que cet article soit aboli. Les hôteliers ne font pas pression en ce sens, mais pourraient en profiter si l'article tombait.

UN PROFESSIONNALISME NON RECONNU

O.D. : Alupa Clarke, président de l'Association hôtelière de la région de Québec et ancien député du Parti conservateur (soi-disant le parti du monde ordinaire), dénonce une « catastrophe orchestrée par les syndicats ». Que lui répondez-vous?

M.V. : Je ne veux pas m'engager dans une guerre de mots avec M. Clarke, mais je dirais que plusieurs associations patronales ne savent pas vraiment comment les choses se déroulent sur le terrain. On s'est fait accuser de ruiner la saison touristique et de prendre les clients en otage... À entendre ces discours, on croirait que nos membres haïssent les hôtels pour lesquels ils travaillent. Au contraire, ils en sont fiers! Tout ce qu'ils veulent, c'est travailler sans s'appauvrir.

Le syndicat ne demande pas des montres en or (rires). Et vous remarquerez que la plupart de nos demandes aident les hôteliers. La fin du recours aux agences diminuerait leurs dépenses, des formations permettraient d'avoir une main-d'œuvre encore plus qualifiée et de meilleures vacances contrebalanceraient la pénibilité du travail hôtelier, qui nécessite de travailler de nuit ou les fins de semaine. Ça augmenterait la productivité et la rétention.

Mais on se heurte à l'acharnement des patrons, qui préfèrent décréter des lock-out et employer des scabs plutôt que de discuter. Nos membres sont des professionnels et méritent d'être traités comme tels, c'est grâce à eux si les hôtels font de l'argent comme de l'eau. Ils vont continuer à revendiquer jusqu'à ce qu'ils soient entendus! ◀

EN LIBRAIRIE



La bible de la mobilisation! Adaptation québécoise de la célèbre formation *Secrets of a Successful Organizer*, ce guide de renouveau syndical nous outille pour transformer ensemble nos milieux de travail, et nos communautés.

ecosociété
ecosociete.org

Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

SODEC
Québec

La politique québécoise

Devant l'augmentation des inégalités sociales

Le gouvernement se moque de la loi contre la pauvreté

Sylvain Martin

Comme chaque année, avec la fin de l'été, la réalité de notre quotidien nous rattrape. Notre train-train habituel a été mis sur pause de façon artificielle pendant la période estivale et reprend vie avec la rentrée scolaire.

Malheureusement, les personnes vivant dans la pauvreté ne connaissent pas ce répit. Semaine après semaine, elles se demandent comment payer les factures et elles doivent souvent faire des choix difficiles, à savoir duquel des besoins de base elles devront se priver pour boucler la fin du mois : la nourriture, le paiement du loyer (au risque de se faire expulser), les médicaments, etc.? On est loin d'une vie où la grande préoccupation est le choix du lieu de vacances estivales pour la famille.

LA MESURE DES INÉGALITÉS

Selon l'Observatoire québécois des inégalités, en 2019, tout juste avant la pandémie COVID, 8,9% des personnes vivant au Québec n'avaient pas un revenu suffisant pour se procurer les biens et services leur permettant de couvrir leurs besoins de base (c'est-à-dire se nourrir, se loger, se vêtir, se transporter et autres besoins associés à un niveau de vie modeste). Cette façon de mesurer le niveau de pauvreté s'appelle « la mesure du panier de consommations ».

Mais si on évalue la pauvreté avec « la mesure du revenu viable » (soit un revenu qui permet de couvrir les besoins de base du panier de consommation et d'accumuler un coussin financier pour pallier les imprévus), c'est 17,7% de la population québécoise qui vivaient en situation de pauvreté en 2019.

On comprend bien que les choses ne se sont pas améliorées depuis 2019. Il y a eu, notamment, la pandémie qui a fait tomber dans la pauvreté des personnes qui étaient au bord du gouffre, mais aussi la hausse des loyers due à la crise du logement que la CAQ a niée jusqu'à tout dernièrement. Et même après avoir finalement reconnu son existence, la CAQ n'a pas pris de mesures ayant eu un réel effet sur le coût des loyers.

À cela s'ajoutent la hausse du taux d'inflation, qui a fait bondir les factures d'épicerie, et la hausse des taux d'intérêt, remède efficace pour ralentir l'économie, mais qui, en contrepartie, diminue le pouvoir d'achat des ménages québécois.

Alors, facile d'imaginer l'effet de ces événements sur le budget d'une personne sans grand pouvoir d'achat. Ce ne sont là que quelques exemples qui illustrent bien que la situation ne s'est sûrement pas améliorée pour les personnes vivant dans la pauvreté et dont le nombre a augmenté.



Plus de 17 % de la population québécoise vivaient en situation de pauvreté en 2019.

Les appels à l'aide incessants des banques alimentaires et des organismes sociaux en sont une preuve éloquente, d'où l'urgence d'agir et d'avoir un plan de lutte à la pauvreté qui se tienne.

UNE LOI BAFOUÉE ET RIDICULISÉE

Au Québec, depuis une vingtaine d'années, nous avons justement une loi qui oblige le gouvernement à présenter un plan de lutte à la pauvreté tous les cinq ans. C'est la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le gouvernement de la CAQ nous a présenté son plan en catimini le vendredi 21 juin dernier.

Selon les dires de certains représentants d'organismes sociaux, Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, leur avait promis que la pro-

duction du plan de lutte à la pauvreté serait le gros morceau de son mandat de ministre.

Que la ministre Rouleau choisisse de déposer le plan de lutte à la pauvreté de la CAQ un vendredi, juste avant le long congé de la Fête nationale du Québec et sans tenir de conférence de presse, prouve que le plan déposé ne répondait nullement aux attentes des organismes communautaires qui, chaque jour, tentent tant bien que mal d'aider les plus démunis de la société.

Le plan a d'ailleurs été très froidement accueilli par ces groupes et a été qualifié de claque au visage des plus vulnérables de notre société par un des groupes de l'opposition à l'Assemblée nationale.

Après une analyse du plan de la CAQ par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, son représentant Serge Petitclerc a déclaré que le plan contenait principalement des mesures administratives et non des mesures d'aide directe. Toujours selon Serge Petitclerc, le plan serait trop peu ambitieux pour faire une réelle différence.

Le collectif cite, en exemple de mesures d'aides directes, le plan de 2004 qui contenait la création de l'allocation familiale et le crédit d'impôt pour la solidarité, celui de 2010 avec son programme de primes au travail et, finalement, celui de 2017 avec l'arrivée du principe de revenu de base.

En plus de ne contenir aucune mesure d'aide directe, le plan contient une déclaration du premier ministre Legault, qui affirme que son gouvernement s'est fixé comme objectif de toujours remettre de l'argent dans les poches des contribuables québécois. Il cite en exemple le plafonnement des tarifs d'électricité en dessous de l'inflation à 3%.

LES MAUVAIS EXEMPLES DE LEGAULT

Plafonnement rendu nécessaire, il faut le dire, à cause d'une loi votée par son gouvernement, qui fait en sorte que l'augmentation annuelle des tarifs

d'électricité doit être égale à l'inflation et ce même si la presque totalité des observateurs soutenait que c'était un erreur puisque personne ne peut prédire le taux l'inflation à venir.

L'histoire leur a donné raison et la CAQ a dû adopter cette mesure de plafonnement pour contrer les effets négatifs de sa propre loi. M. Legault donne également comme exemple de sa très grande compréhension de la pauvreté au Québec les baisses d'impôt consenties en 2013.

Une baisse d'impôt pouvant atteindre jusqu'à 814 \$ pour une personne seule et 1 627 \$ pour un couple. Des baisses d'impôt qui s'appliquent à un revenu de 100 000 \$. Nous sommes bien loin du revenu des personnes en situation de pauvreté.

En fait, il a été plusieurs fois démontré que les baisses d'impôt non seulement ne touchent pas les moins nantis, mais réduisent la marge de manœuvre du gouvernement pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables de notre société.

On reconnaît bien là la signature du gouvernement Legault. Un gouvernement, qui jouit d'une supermajorité, qui a hérité d'un surplus budgétaire plus qu'enviable et qui gouverne un État riche avec une économie saine, mais qui a réussi à ne rien faire de structurant pour le peuple québécois, malgré tous ces atouts en poche. C'est le gouvernement des rendez-vous manqués!

DES ATTENTES TROMPÉES

On se serait attendu à plus d'un gouvernement qui est aux commandes depuis plus de six ans. Les personnes démunies de notre société étaient en droit d'espérer un plan de lutte à la pauvreté qui tienne la route avec des mesures structurantes pour elles. Un plan qui reconnaîtrait qu'il y a des besoins de base pour toute la population.

Des besoins comme se nourrir, se loger, se vêtir, avoir accès à un système de santé et des services sociaux et un système d'éducation public, gratuit et efficace, d'avoir accès à la culture et à des loisirs, accès à un moyen de transport abordable, accès à une sécurité physique et psychologique.

Un plan de lutte à la pauvreté devrait également faire en sorte que personne vivant au Québec n'ait à faire le choix chaque semaine de ce dont elle devra se priver.

Monsieur Legault, vous ne cessez de répéter que vous voulez créer de la richesse au Québec. Contrairement à ce que vous croyez, la richesse d'une société ne se crée pas seulement en développant des filières industrielles comme la filière batterie. La richesse se crée également par une réelle lutte à la pauvreté et à tout ce qui empêche de s'en sortir. ◀

L'auteur est syndicaliste

Le mouvement des femmes

Les défis liés à l'identité de genre

Égarements du Conseil du statut de la femme

Marie-Claude Girard

Le Conseil du statut de la femme est l'organisme gouvernemental d'étude et de consultation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Or, bien que ce soit sur la base du sexe qu'a été reconnu le droit des femmes à l'égalité, ici et dans le monde¹, il est troublant de constater que le Conseil est silencieux sur les défis liés à l'identité de genre².

DES ENJEUX NÉGLIGÉS

Ainsi, le Conseil ne s'est jamais prononcé sur l'impact de l'inclusion des personnes trans dans les espaces traditionnellement réservés aux femmes sur leur sécurité (ex. toilettes, vestiaires, refuges, prisons) ou dans les domaines visant l'équité (ex. santé, sport féminin, matière d'emploi). Il n'a déposé aucun avis à l'égard des changements législatifs permettant d'amalgamer le sexe et le genre dans les statistiques et les documents d'identification officiels. Aucune réaction, non plus, sur l'émergence du vocabulaire niant la réalité biologique des femmes (ex. personne avec un vagin, qui menstrue ou qui allaite).

De plus, le Conseil ne semble pas se préoccuper des filles et des femmes s'identifiant au genre masculin. Soulignons qu'en plus de l'augmentation importante des demandes de transition de genre ces dernières années, la majorité des demandes est maintenant le fait de filles s'auto-identifiant au genre masculin alors qu'elles représentaient seulement de 25 à 33% des demandes avant 2015³. Il est donc étonnant de constater qu'aucune étude n'a été réalisée par le Conseil pour chercher à mieux comprendre pourquoi tant de jeunes filles rejettent leur sexe ni pourquoi elles sont de plus en plus nombreuses à le faire.

Or plusieurs auteures, dont l'historienne Marie-Jo Bonnet et la gynécologue et endocrinologue Nicole Athea, font valoir que des jeunes filles s'auto-identifiant au genre masculin tentent en fait de fuir une condition physique ou sociale qu'elles peinent à contrôler⁴. On pense à la métamorphose pubertaire, aux maux de ventre, aux harcèlements, aux regards insistants, à la prévalence de l'hypersensualisation, viols et féminicides dans la société, etc.

D'autres chercheraient à bénéficier des avantages liés à la prééminence



sociale du masculin. Pour ces auteures, proposer à des filles des procédures de transition, alors qu'elles sont en pleins tourments de l'adolescence, constitue une nouvelle forme de violence qui participe à un féminicide social.

Aucune étude différenciée selon le sexe n'a non plus été menée sur les poli-

tiques d'inclusion liées à l'identité de genre. Or, il appert que, contrairement aux hommes s'identifiant au genre féminin, les femmes s'identifiant au genre masculin s'intègrent aux équipes sportives féminines. De plus, celles qui sont détenues ne désirent pas être transférées dans des prisons pour hommes⁵.

ACTIONS REQUISES

Le Conseil se doit de revenir à son mandat de défense du droit à l'égalité des femmes (soit un humain de sexe féminin) aux plans social, politique et économique pour une société plus juste et inclusive, ce qui implique:

1. La reconnaissance des femmes et des hommes en tant que groupes distincts, qu'il ne faut pas confondre avec le concept fluide de l'identité de genre;
2. L'élimination des stéréotypes sexistes qui limitent les choix sociaux de tout un chacun, les empêchant ainsi de vivre leur plein potentiel;
3. La prise en compte de la réalité des femmes dans le développement de politiques publiques;
4. L'adoption de mesures assurant le bien-être physique des femmes en matière de santé et de sécurité, afin qu'elles puissent s'épanouir et contribuer à la société;

5. L'adoption de mesures d'équité sociale répondant à leurs caractéristiques physiologiques (par ex. sports féminins, droit à l'avortement, congés de maternité, etc.)

La prévalence actuelle de l'identité de genre sur l'identifiant sexe, dans les politiques publiques, a pour effet d'invisibiliser les femmes. Les Québécoises et les Québécois comptent donc sur le Conseil pour défendre adéquatement le droit des femmes à l'égalité afin que l'égalité de droit devienne une égalité de fait au Québec. ◀

1. <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

2. https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Plan_strategique_22-26.pdf

3. La transition légale en chiffres : analyse des statistiques sur les changements de mention de sexe au Québec du point de vue des politiques publiques - Chaire de recherche du Canada

4. Marie-Jo Bonnet et Nicole Athea; Quand les filles deviennent des garçons; Éditions Odile Jacob; 2023.

5. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2023-02-26/cr...>

L'autrice est retraitée de la Commission canadienne des droits de la personne

PDF QUÉBEC
pour les droits des femmes du Québec

Pour un féminisme universaliste, mixte et progressiste

DEVENEZ MEMBRE DE PDF QUÉBEC ET PRENEZ PART À NOS COMBATS

- Oser questionner l'idéologie de l'identité de genre
- Défendre la laïcité de l'État
- Abolir la prostitution et la pornographie
- Abolir l'industrie des grossesses pour autrui (GPA)
- Éliminer toutes les formes de violence faite aux femmes

Comment nous joindre :
pourlesdroitsdesfemmes@pdfquebec.org
438 394 8135

Le point d'orgue

Une pierre marquante dans le corpus de France Théoret

La pensée, cœur du destin de Zoé Rose

Olivier Dumas

Dans « Zoé Rose » (VLB Éditeur, 2024), France Théoret nous convoque à un vibrant et rare plaidoyer pour la vie intellectuelle.

Dans un livre récemment paru sur la cinéaste Agnès Varda aux Éditions Gallimard, la journaliste-biographe Laure Adler écrivait ceci : « L'essentiel au cinéma, ce n'est pas de savoir filmer. C'est de savoir voir. Tout est question de point de vue. »

La même philosophie caractérise le parcours de France Théoret depuis ses premières publications. L'autrice prolifique admire les deux artistes mentionnées ci-dessus tout comme le septième art. Lors de la rédaction de son roman *Hôtel des quatre chemins* (Plaine Lune, 2011), elle avait été secouée par la radicalité du *Ruban blanc*, de Michael Haneke.

En parcourant les pages de *Zoé Rose*, des œuvres antérieures de Théoret reviennent en mémoire, notamment l'enjeu de l'amitié féminine présent dans *Huis clos entre jeunes filles* (mais sous une forme différente). Nous constatons à la fois une continuité et une évolution percutante dans ses convictions féministes.

Originaire de Sainte-Sophie, Zoé Rose, l'héroïne du récit, a un prénom qui signifie en grec ancien « vie ». Son nom de famille se veut une référence à la famille Rose, qui a occupé une place majeure lors de la crise d'Octobre.

« Choisir un prénom pour une personne demeure extrêmement difficile, laborieux. Les femmes pendant longtemps n'ont pas eu de résonance », précise Théoret en mentionnant la chanson emblématique d'Anne Sylvestre, *Non, tu n'as pas de nom*.

L'ouvrage scrute les interrogations sur la société, sur le corps physique et sur les relations affectives

d'une étudiante en histoire de l'art qui écrira une thèse sur le *Refus global*. Ce manifeste de 1948 (« ni périmé, ni offensif » aux dires de Théoret) dénonçait l'immobilisme de la société québécoise et demeure d'une brûlante actualité.

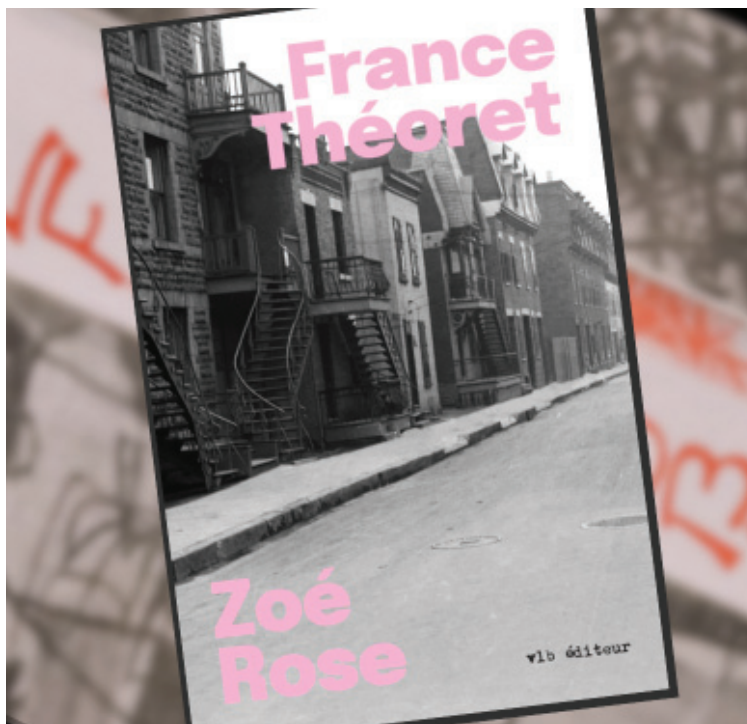
UNE VIE DE QUESTIONNEMENT

Une citation d'Hannah Arendt (rencontre intellectuelle marquante pour l'autrice en 1986, telle que racontée dans son recueil d'essais *Écrits au noir*) accompagne la « pratique solitaire » de Zoé sur la solidité des certitudes morales et psychiques : « Une vie qu'on ne questionne pas n'est pas digne d'être vécue! »

Zoé Rose s'inscrit dans une trilogie autour du *Refus global*, qui comprend également la novella « Zoé, une vie intellectuelle » dans le recueil *Va et nous venge* et l'essai paru au printemps dernier, *Aux artistes la grande colère* (traité dans *L'aut'journal*).

La protagoniste du roman recherche encore davantage que dans les précédentes fictions de France Théoret une « vie portée par une vocation intellectuelle ». Contrairement à *Hôtel des quatre chemins* ou *Une belle éducation* où la difficulté pour une femme de transgresser une « collectivité réactionnaire » demeurait explicite, nous retrouvons plutôt ici une « coupure » avec le milieu d'origine. « Zoé ne reçoit aucune aide ou d'encouragements de sa famille. Elle doit travailler pour subvenir à ses besoins. »

Le désir représente le « plus beau mot de la langue ». L'écrivaine aborde avec une franchise salutaire des préoccupations liées au corps, autant dans l'intimité que dans les rapports interpersonnels. La culture populaire « amplifiait le message de devoir plaire. Corps pour soi, corps pour autrui, corps décent et indécent. » Pour Zoé, ne doit exister aucune dichotomie ou antagonisme entre ce dernier et l'intelligence.



Zoé Rose s'inscrit dans une trilogie autour du Refus global.

France Théoret réitère des interrogations de son amie décédée Louky Bersianik (lire leurs entretiens dans *L'écriture, c'est les cris*) « qui affirmait qu'une féministe devenant obèse ou que le féminisme menait à l'obésité. Zoé, elle, ne fait pas le procès de cette idée. »

Soulignons une autre personnalité singulière : la designer française Sonia Rykiel. Celle-ci « a publié aux Éditions des femmes, a revendiqué le droit de mettre le tricot à l'envers pour que les coutures puissent être visibles, dans un univers (la mode) conçu par les hommes pour les femmes, à quelques exceptions près (Coco Chanel) ».

Le vêtement devient « une armure » et un « rempart » pour Zoé qui se remémore un titre de l'écrivain français Jean Cocteau, *La Difficulté d'être*. Pour elle, « une féministe ne va pas nue (devant le monde) » et doit se débarrasser « du regard des hommes ».

Par ailleurs, l'une des deux citations en exergue de *Zoé Rose* vient du philosophe du 17^e siècle Baruch Spinoza : « Personne n'a jusqu'à présent déterminé ce que peut le corps. » Elle rejoint cette volonté chez France Théoret (qui

se qualifie de « féministe de rue ») de toujours « remettre en mémoire » la place des femmes dans la société.

LUTTE POUR REFUS GLOBAL

Nous ressentons les embûches de Zoé (« une coureuse de fond ») pour défendre et enseigner *Refus global* (« moment capital de l'histoire du Québec, un jalon »), qui subit des attaques chez les intellectuels (perçu comme un « discours mythique et utopique »). Cette bataille, France Théoret l'a connue. « Dans plusieurs ouvrages sur le manifeste, l'attention est portée presque exclusivement sur les hommes. » Dans *Zoé Rose*, le professeur démontre cette tendance à rendre invisibles les accomplissements des femmes signataires.

« Les réalisations de Marcelle Ferron sont souvent encore perçues comme mineures puisqu'elle n'a pas que peint des tableaux (songeons à ses vitraux, dont celui du métro Champ-de-Mars à Montréal). » Françoise Sullivan s'est illustrée dans la danse, alors que Thérèse Renaud a publié de nombreux ouvrages (dont *Une mémoire déchirée*). Dans le livre majeur *Les Femmes du Refus global*, Patricia Smart « soutient

que ce sont les femmes du groupe qui ont le plus l'esprit du manifeste ».

Dans cet espoir de concilier l'individu et la société, espoir qui imprègnent autant le *Refus* que l'œuvre complète de France Théoret, le portrait dans *Zoé Rose* de Paul-Émile Borduas retient l'attention : « Il prônait une façon différente de concevoir le collectif. Le peintre-sculpteur-professeur s'éloignait de la figure du gourou. Il n'était ni un chef ni un guide social. »

Zoé Rose, autre pierre marquante dans le corpus de l'autrice, appelle un devoir de mémoire pour « les étapes importantes du Québec ».

EN MÉMOIRE D'ODETTE GAGNON

Nous avons appris le décès de la comédienne et dramaturge Odette Gagnon qui fut, en 1976, de l'expérience théâtrale féministe *La Nef des sorcières* avec notamment France Théoret, Luce Guilbeault et Pol Pelletier. Son monologue *La fille*, écrit pour l'actrice Louise Dussault, avait secoué; la femme de théâtre Danielle Fichaud m'avait confié avoir assisté ce soir-là à « la scène de nudité la plus consciencieuse qu'il m'ait été donné de voir en 40 ans ».

Odette Gagnon fut la première femme à présider un conseil d'administration au Centre des auteurs dramatiques (CEAD) au début des années 1970. Elle a participé à la création des « Belles-Sœurs » de Michel Tremblay en 1968, à la Nuit de la poésie de 1970, à deux créations collectives orchestrées par Jean-Claude Germain (« Les Enfants de Chénier dans un autre grand spectacle d'adieu » et « Si Aurora m'était contée deux fois »), à l'adaptation québécoise de la pièce allemande « Faut pas s'laisser faire », « l'un des plus puissants textes de théâtre jeunes publics jamais écrits », aux dires de l'homme de théâtre Louis-Dominique Lavigne sur sa page Facebook. ◀

Pour écouter la chanson *Ah si jamais* qu'elle a signé pour Pauline Julien https://www.youtube.com/watch?v=Tu_1NwciF8.

Ensemble, nous sommes plus forts pour le Québec!



Lanaudière,
c'est
nous!

LUC THÉRIAULT
Député de Montcalm
1 800 263-5726

NATHALIE SINCLAIR DESGAGNÉ
Députée de Terrebonne
450 964-9417

GABRIEL STE-MARIE
Député de Joliette
450 752-1940

MONIQUE PAUZÉ
Députée de Repentigny
450 581-3896

YVES PERRON
Député de Berthier-Maskinongé
819 228-1210

L'indépendance pour mettre fin à l'anormalité du Québec, de Simon Rainville

Épilogue

Yvan Lamonde

Simon Rainville a le don de se placer et de placer son lecteur sur le fil de la lame; de lui faire voir l'ultime irrésolu et de le mettre face à face avec l'incontournable défi de résoudre l'irrésolu.

PREMIER CAS DE FIGURE : L'HISTORIEN COMME INTELLECTUEL

Simon Rainville écrit : « Une subjectivité honnête est la seule façon de faire des sciences humaines ». Des sciences humaines où un sujet regarde d'autres sujets, où l'analyste est partie prenante de l'analyse. Simon Rainville a délibérément quitté le doctorat et le milieu universitaire. Il ne se voyait pas comme spécialiste. Comme intellectuel, oui.

Dans la formation peu raffinée de l'historien québécois, la règle numéro un de l'épistémologie est de lobotomiser la subjectivité. On cache son allégeance humaine, personnelle. La courbe des prix du blé de *t* à *t'*, d'accord. La bonne vieille description des institutions de la Révolution tranquille, va. Mais s'empêtrer dans les raisons du choix de telle recherche, attention.

Pour un historien, revenir sur son itinéraire n'est pas fréquent. Marcel Trudel, Serge Gagnon l'ont fait. L'abbé Groulx a laissé un journal personnel et des mémoires en quatre volumes remarquables. On comprend le sens de leur itinéraire, la subjectivité de leurs

choix, les tenants de leur travail. Habitué à ne pas toucher à la subjectivité, l'historien commence rarement à le faire à 60 ans.

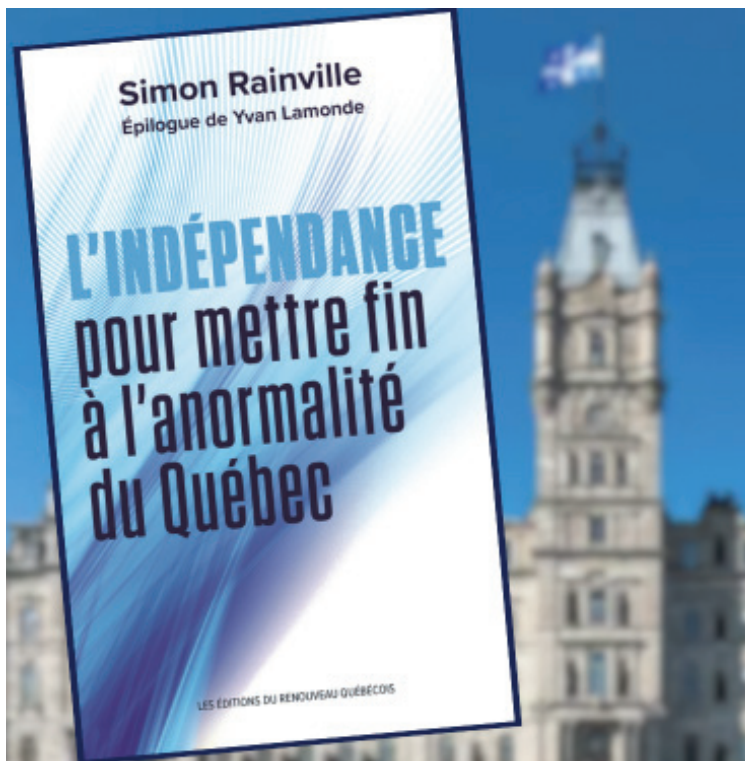
L'intellectuel sort de sa zone de compétence et de confort pour risquer une idée sur la place publique. Groulx l'a fait sa vie durant. Michel Brunet, Gérard Bouchard, Éric Bédard l'ont fait ou le font.

L'historien ne sait guère quoi faire avec sa subjectivité. L'intellectuel en part.

DEUXIÈME CAS DE FIGURE : PASSER DE L'IDENTITAIRE AU POLITIQUE

Simon Rainville mène son lecteur au bord de la falaise et de la mer à traverser. Il écrit : « Nous avons pris le raccourci d'utiliser l'adjectif "national" comme synonyme de "politique" ». Il dit vouloir « montrer qu'insister constamment sur notre distinction culturelle et identitaire est un piège, que cela nous éloigne de l'indépendance elle-même » et propose de « nous éloigner de notre propension à tout analyser en terme identitaire et culturel ». C'est le face à face existentiel même du nationalisme et du souverainisme.

Le cul-de-sac est connu. Groulx a élaboré une « doctrine » du nationalisme pour mieux mettre en place une « action » susceptible de la convertir en pays. Maurice Séguin a bien vu que le contrôle de l'économie, puis du poli-



Vous pouvez vous procurer l'ouvrage de Simon Rainville en visitant notre site : www.lautjournal.info

tique menait quelque part; le culturel menait au piétinement. J'ai montré comment, après la nationalité politique parce qu'émancipatoire des patriotes, les réformistes s'étaient repliés sur un nationalisme culturel (la langue, la religion, la loi, les mœurs) sans mordant. C'est sur ce nationalisme culturel que le Québec a vécu jusqu'au début des années 1960. Daniel Jacques a aussi mis le doigt sur la fatigue politique après l'exploration par Hubert Aquin de la fatigue culturelle.

Puis vint 1995, ce qui ressembla le plus à ce qui aurait été un nationalisme politique, une souveraineté. Il y aurait

alors eu un État derrière le « national » des institutions.

Signe de la persistance et de la survivance du nationalisme culturel et identitaire, des historiens conservateurs nationalistes (sont-ils souverainistes?) proposent un retour au Canada français, au français dans le Canada, avec ses valeurs culturelles et identitaires, mais sans quelque projet d'émancipation.

LA QUESTION QUI TUE : COMMENT ENTRER DANS LE POLITIQUE

Le référendum de 1995 fut le premier moment d'une possible bascule

dans le politique, la deuxième tentative après 1980 de faire fleurir le militantisme indépendantiste d'après-guerre.

Telle est la question à laquelle Simon Rainville arrive. Nous la connaissons. Mais la réponse ne vient pas, n'est pas encore venue. Comment, à nouveau, franchir le passage de l'identitaire à la souveraineté politique?

De génération en génération, on formule le défi. Cela fonde-t-il une véritable conscience historique, une conscience qui ne se satisfait pas du « Je me souviens », mais qui se construit sur le savoir de quoi je me souviens.

L'enseignement de « l'histoire nationale » suffit-il lorsqu'il s'agit de faire connaître les impasses, les inaccomplissements, le tango des nationalismes culturel et politique? Que serait une histoire autre que celle de la répétition?

On a certes recouru au principe des nationalités au 19^e siècle pour dénoncer les empires. Le nationalisme du 20^e siècle a aussi fait référence à l'impérialisme britannique. Mais ailleurs que dans la revue *Parti pris* (1963-1968), où a-t-on structuré l'idée de colonisation, de colonialisme au Québec? Et pourtant, le nationalisme ne pouvait s'affirmer sans revenir sur l'impérialisme. Henri Bourassa l'a fait.

Comment formater l'éducation civique? Que peut-on attendre d'une université numérique du PQ et du Bloc? Ces moyens et d'autres pour franchir le pas du politique, y entrer. ◀

Page d'histoire. Pour n'avoir voulu vivre que de notre passé

Arthur Buies

Lorsque les colonies, nos voisines, s'affranchirent et proclamèrent leur immortelle Déclaration des droits de l'homme, elles firent d'éloquents appels aux Canadiens de se joindre à elles.

Mais nous n'écoutes alors, comme aujourd'hui, que la voix des prêtres qui recommandaient une soumission absolue à l'autorité. En vain Franklin vint lui-même, en 1775, offrir au Canada d'entrer dans la confédération américaine, lui garantissant telle forme de gouvernement qu'il lui conviendrait d'adopter et une liberté de conscience absolue, les mêmes lois et la même constitution que les États-Unis, et il ne fut même pas écouté.

En même temps, le Congrès envoyait au Canada une invitation pressante et l'engageait à élire des députés qui le représenteraient dans l'assemblée générale de tous les États; le comte d'Estaing, qui commandait une flottille au service de la cause américaine, nous écrivit de son côté une lettre chaleureuse où il disait que nous n'avions qu'à

vouloir être libres pour le devenir... tous ces appels, toutes ces sollicitations à l'indépendance parvinrent à peine aux oreilles des Canadiens, ou furent étouffés sous les sermons et les mandements dans lesquels on ne prêchait qu'une chose, l'obéissance passive.

Ainsi, la cause du peuple n'était déjà plus celle du clergé, et c'est lui cependant qui a osé se dire jusqu'à ce jour notre protecteur et notre défenseur!

Uni à la noblesse, le clergé conspira l'extinction de tous les germes d'indépendance nationale qui se manifestaient. Ces deux ordres étaient tenus de servir obséquieusement la métropole, pour que rien ne fût enlevé aux privilèges féodaux.

Jouissant d'une influence incontestée, d'un ascendant sans bornes sur la population, ils s'en servirent pour enchaîner leur patrie. Ils déployèrent dans cette tâche une activité infatigable; le clergé surtout, comprenant que tout son prestige s'effacerait si le Canada, uni à la République américaine, avait des écoles libres où l'instruction religieuse fût formellement interdite, a fait depuis



Arthur Buies

Photo : Chroniques anachroniques

anglaise, qui les trouva incapables de se former une opinion à ce sujet.

C'est là le résultat de l'obscurantisme érigé en système, depuis l'origine de la colonie.

Pour n'avoir appris que cette phrase sacramentelle, mille fois répétée, cet adage traditionnel inscrit partout « Les institutions, la religion, les lois de nos pères », pour n'avoir voulu vivre que de notre passé, nous y sommes restés enfouis, aveugles sur le présent, inconscients de l'avenir.

Tombés dans une profonde déchéance sociale et politique, nous perdons rapidement la place que nous donnaient notre nombre et la possession du sol; pendant ce temps, les Anglais, les Écossais s'établissent autour de nous, ils apportent avec eux l'esprit de progrès, d'initiative, nous rejettent sur un plan obscur, et nous dominent par l'éducation. ◀

contre le peuple français qu'on appelait l'ennemi de la civilisation, parce qu'il conviait les peuples à briser leurs fers sur les trônes des rois.

Plus tard, lorsque le monde retentit de révolutions, que la France souffla à l'oreille de tous les peuples ses principes humanitaires, que les colonies espagnoles se soulevèrent contre un joug ténébreux, les Canadiens seuls, entretenus de l'ignorance, reçurent à peine un écho de toutes ces grandes choses.

Les philosophes qui ont affranchi l'humanité n'avaient pas même de nom chez eux; le livre, cette puissance du siècle, était proscrit; chaque message des gouverneurs, chaque mandement des évêques retentissait d'imprécation

contre le peuple français qu'on appelait l'ennemi de la civilisation, parce qu'il conviait les peuples à briser leurs fers sur les trônes des rois.

En 1838, ce même clergé, ennemi traditionnel de tout affranchissement, anathématisa les patriotes déjà voués au gibet. Depuis, il a écrasé le parti libéral qui, en 1854, tenta de soulever contre lui la conscience publique; il a étouffé toute manifestation libre de la pensée, non seulement dans le domaine de la philosophie, mais encore dans les choses les plus ordinaires de la vie.

Vint enfin 1866 qui trouva les Canadiens français tout à fait ignorants de l'immense changement politique qui allait s'accomplir dans l'Amérique

Arthur Buies, 1868, cité de Dominique Garand, *Anthologie du pamphlet et de la polémique au Québec de 1800 à 2000*. Dominique Garand PUM, 2024

Le troisième œil

Séparer la vengeance haineuse de la justice

La justice vengeresse de Monte-Cristo

Pierre Jasmin

Autre adaptation réussie d'Alexandre Dumas confiée à Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte par le producteur Dimitri Rassam, « Le Comte de Monte-Cristo » présente le fort dilemme du héros, Edmond Dantès, qui tente de toutes ses forces de séparer la vengeance haineuse de la justice.

Quel thème explosif d'actualité à explorer, pendant qu'on déplore des massacres génocidaires à Gaza qui débordent aujourd'hui en Cisjordanie et au Liban par inaction honteuse des pays de l'OTAN : ils abandonnent l'UNRWA malgré les cris de détresse du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, et en profitent en outre pour vendre honteusement leurs armes au « criminel de guerre » selon le Tribunal international de LaHaye, Netanyahu, ivre de vengeance post 7 octobre, au point de frapper jusqu'en Iran et de risquer de provoquer une guerre mondiale! Et ce pari sanguinaire le fait remonter dans les sondages en Israël et recevoir plus d'armes de Biden-Harris, la seule de

leurs actions applaudie par Trump-Vance.

LE DEVOIR À LA MANIÈRE DES RÉSEAUX SOCIAUX

François Lévesque du *Devoir* propose une interprétation du film inspirée par les réseaux sociaux fielleux en la sous-titrant « une vengeance épique » : « Si Dantès complète sa vengeance, ce sera au prix de son humanité. Et il ne vaudra alors guère mieux que son ennemi. Quand on garde cela à l'esprit, la résolution douce-amère s'avère vraiment satisfaisante. »

Ce commentaire me semblerait mieux adapté au feuilleton télévisuel ayant aussi connu un immense succès il y a six ans, malgré son côté romanesque flamboyant en toc. Piloté par Josée Dayan qui n'avait que des bons mots pour son héros joué par Gérard Depardieu, il a néanmoins laissé un arrière-goût altéré par une accusation – mais pas encore condamnation – d'agression sexuelle.

Si le film suit certaines traces du feuilleton, par exemple en aménageant un subtil suspense par de nombreuses et



Edmond Dantès/Pierre Niney semble constamment lutter afin de préserver son humanité.

plausibles infidélités au roman, il joue sur un tout autre registre, prenant le temps de combler certaines invraisemblances : par exemple en nous faisant rencontrer le codétenu du château d'If, qui va équiper le jeune marin naïf de ses immenses connaissances historiques, mathématiques et sociales (secret des solidarités amicales), qui, lorsqu'il gagnera audacieusement sa liberté, égalera en valeur l'immense trésor des Templiers de l'île de Monte-Cristo dont il révèle l'emplacement secret.

UNE JEUNE GÉNÉRATION FÉMININE

Je partage néanmoins l'appréciation très positive du film par le critique du *Devoir* qui nous régale de sa connaissance des hauts faits d'armes du directeur photo québécois, Nicolas Bolduc. Mais pour ma part, Edmond Dantès/Pierre Niney semble constamment lutter afin de préserver son humanité dans ses confrontations avec la femme qu'il aime toujours et qui saura le préserver des aspects révoltants de la vengeance-machina-

tion qu'il a ourdie dans sa quête de justice.

Elle reçoit l'aide providentielle des trois jeunes qui entourent le héros ayant chacun, chacune, pour deux d'entre elles, leur raison personnelle de suivre aveuglément le justicier, sauf un qui le dépassera en haine dans sa mission vengeresse.

Le Devoir la percevrait-elle dévastatrice, parce qu'elle l'est pour la société royale corrompue par trois scélérats de la finance, de la justice et de la politique (qui plus est, un ex-militaire)? Le comte de Monte-Cristo va s'appuyer sur un Britannique pour démolir d'abord la fortune de l'armateur à l'aide de compagnons solidaires; contre le deuxième salaud, il dévoilera un « infanticide », doublé du mensonge à la mère que son bébé était mort-né. Pour le troisième coupable, son humanité préservée lui fera d'abord renoncer à se venger de son fils parce qu'il l'a (ou quoiqu'il l'ait) procréé avec son ex, bien jouée dans ses deux âges de vingt et quarante ans par Anaïs Demoustier.

Elle est crédible en mère qui l'implore d'épargner ce fils très beau, joué par Vassili Schneider, le quatrième de cette mythique dynastie d'acteurs québécois. Il est l'amoureux de celle que le comte a sauvée des griffes du sultanat, un personnage ajouté par l'imagination fertile des deux scénaristes pour établir une équation égale, jeunes générations de trois contre les trois vieilles crapules.

Ces trois combats ne se décideront pas sans perte, ce qui contribue intelligemment au suspense tout au long des trois heures du film, altéré par une musique pompeuse qui l'alourdit : à moins que ce fût un subterfuge pour nous faire apprécier le fragile trio choral accompagnant le mariage raté des deux amants innocents du début du film et les mélodies turques émouvantes de l'ex-captive ? ◀

Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442

BLOC Québécois

VOUS APPRÉCIEZ MES PLANCHES DE BANDES DESSINÉES?

ÉLO
PAR BANVILLE

SOUTENEZ L'AUTEUR DANS SES PROJETS, RENDEZ-VOUS SUR LE WWW.PATREON.COM/BANVILLE

TOUTES & TOUS BLEUES

30 SCFP

SYNDICAT DES **COLS BLEUS**
REGROUPÉS DE MONTRÉAL

« Pour que NOS ressources, NOTRE territoire et NOS énergies restent au service des citoyens et citoyennes. Signalez votre désaccord au retour de l'exploitation par des actionnaires privés de la « Shawinigan wind, solar and powers »!

PÉTITION

<https://m.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinio...>

PASSEZ À L'ACTION! SIGNEZ ET PARTAGEZ!



**TOUJOURS
LÀ POUR
VOUS**



DÉCOUVREZ-NOUS



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

L'APARTÉ AVEC ÉLORA

SIMONBANVILLE.COM
PATREON.COM/BANVILLE

